

CCJ-150126

UNIVERSITÉ DE MONCTON
COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Réunion du 26 janvier 2015

9 h 00

Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES :

Membres

Keith Coughlan, président
Étienne Dako
Pierrette Fortin (à distance)
Raymond Lanteigne
Jean Soucie (à distance)
Raymond Théberge

Membres non-votants

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires
étudiantes et internationales (VRAÉI)
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration
et aux ressources humaines (VRARH)
André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à
la recherche (VRER)

Personne excusée : Josée Rioux-Walker

Absence : Freddy Bobo

Table des matières

	Page
1. Ouverture.....	2
2. Adoption de l'ordre du jour	2
3. Correspondance	2
4. Adoption du procès-verbal CCJ-140923	2
5. Affaires découlant du procès-verbal.....	2
5.1. (7.1) Création de la Maîtrise ès sciences (gestion).....	2
5.2. Autres	3
6. Rapport du Comité des programmes	3
6.1. Création d'une Mineure en traduction	3
7. Affaires nouvelles	3
8. Prochaine réunion	3
9. Clôture	4
DOCUMENT A - Réponse de la Faculté d'administration au CCJ	5
DOCUMENT B - Rapport du Comité des programmes.....	50

5.1. **(7.1) Création de la Maîtrise ès sciences (gestion)** (suite)**R : 03-CCJ-150126**

Étienne Dako, appuyé par Jean Soucie, propose :

« Sous réserve d'une correction mineure dans les formulaires CPR-4, le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Maîtrise ès sciences (gestion). »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

Suivi : Faculté d'administration et Secrétariat général5.2. **Autres**

Aucun.

6. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES6.1. **Création d'une Mineure en traduction**

Voir le Document B, p. 50

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la proposition de création d'un programme de Mineure en traduction. La création du programme est pertinente dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes et du programme reconfiguré de Baccalauréat multidisciplinaire, lequel repose sur une structure comportant trois mineures. Le programme proposé permettra l'acquisition de connaissances de base en traduction et permettra d'initier l'étudiante ou l'étudiant aux méthodes de recherche propre au domaine (dictionnaire, terminologique, documentaire, etc.). Le vice-recteur explique que le programme n'exige aucune ressource financière, l'impact étant négligeable.

La secrétaire générale indique que le mauvais formulaire a été utilisé pour la présentation du programme. Toutefois, puisque les impacts sont négligeables, qu'il s'agit d'une Mineure, et que le tableau des cours y est présenté, le Comité accepte le document. Il souhaite cependant que l'on ajoute les annexes A et B aux fins de présentation au Conseil des gouverneurs et au Sénat académique.

Le Comité donne son aval au projet. Conformément à l'article 12 de la Convention collective, le projet de création du programme sera envoyé à l'ABPPUM pour obtenir un avis.

R : 04-CCJ-150126

Étienne Dako, appuyé par Jean Soucie, propose :

« Sous réserve de l'obtention des annexes A et B, le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en traduction. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

Suivi : Secrétaire générale**7. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

8. PROCHAINE RÉUNION

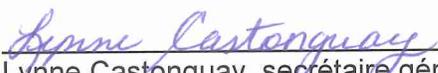
La prochaine réunion aura lieu le mardi 10 mars à 13 h 30.

9. CLÔTURE

La réunion se termine à 9 h 50.

Contresigné le _____

Keith Coughlan, président



Lynne Castonguay, secrétaire générale



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'administration
Bureau du doyen

Le 19 novembre 2014

Monsieur André Samson
Vice-recteur à l'enseignement
et à la recherche
Université de Moncton

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

21 NOV. 2014

Monsieur le Vice-recteur,

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Pour faire suite au procès-verbal CCJ-140923 du Comité conjoint de planification et à notre rencontre du 17 novembre 2014, vous trouverez ci-joint la version modifiée du projet de création de la Maîtrise ès sciences (gestion). Des modifications ont été apportées au point 4.1.2 pour refléter la teneur de la discussion entre nous en ce qui concerne les ressources supplémentaires requises.

Comme vous pourrez le constater dans la version modifiée du projet, la Faculté d'administration maintient sa demande pour un poste additionnel et propose que les autres coûts reliés à la prestation de lectures dirigées et direction de thèse soient imputés à son budget de fonctionnement, ce qui nécessitera le réaménagement de l'offre de cours dans nos programmes en termes de taille de groupe. À noter que cette décision a obtenu l'aval du CÉS, de l'Assemblée facultaire et du Conseil de faculté qui appuient ce projet afin d'assurer la qualité et la pérennité du nouveau programme qui constituera une des pierres angulaires du développement et de la capacité de recherche de notre Faculté.

Espérant que les modifications répondront de façon satisfaisante à la demande du Comité conjoint de planification et que la direction de l'Université continuera à appuyer notre projet de création de la Maîtrise ès sciences (gestion) pour qu'il reçoive l'approbation finale, je demeure à votre entière disposition pour tout autre renseignement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,


Gaston LeBlanc, D. Sc. G.

GL/jg

p. j.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**PROPOSITION DU NOUVEAU PROGRAMME DE
MAÎTRISE ÈS SCIENCES (GESTION) – M. Sc. (gestion)**

**FACULTÉ D'ADMINISTRATION
COMITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
NOVEMBRE 2011**

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME**PROPOSITION DE NOUVEAU PROGRAMME DE 2^E CYCLE AVEC THÈSE :
MAÎTRISE ÈS SCIENCES (GESTION) – M. Sc. (gestion)****Table des matières**

Résumé de la proposition	1
Proposition du nouveau programme de maîtrise ès sciences (gestion) – M. Sc. (gestion)	3
1. Identification du programme	4
2. Description du programme	4
3. Résultats prévus pour les étudiantes et les étudiants et leur pertinence.....	11
4. Répercussions sur les ressources	12
5. Relations avec d'autres programmes et établissements	19
6. Besoins du programme	24
7. Processus d'élaboration du programme.....	27
8. Critères d'évaluation supplémentaires et renseignements nécessaires dans le cadre d'un projet de nouveau programme d'études supérieures.....	28
Formulaires	38
CPR-3 – Proposition d'un nouveau programme	
CPR-4 – Sommaire de nouveaux cours (ADSG6000, ADSG6100, ADSG6200 ADSG6201, ADSG6202, ADSG6203, ADSG6600 et ADSG6900)	
CPR-5 – Modification de cours existant (ADMI6101)	
CPR-9 – Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire	
Lettre de l'École de psychologie (cours PSYC6502)	52
Procès-verbaux du Conseil de la Faculté d'administration	53
Annexes	55
Annexe A : Fréquentation étudiante prévue et répercussions sur les ressources	
Annexe B : Tableaux descriptifs de l'évolution de l'unité académique proposant un nouveau programme	
Annexe C : Liste non-exhaustive des chercheuses et chercheurs	
Annexe D : Curriculum vitae de professeures et professeurs qui contribueront à la M. Sc. (gestion)	
Annexe E : Évaluation des ressources documentaires disponibles en sciences de la gestion par la Bibliothèque Champlain	
Annexe F : Consultation auprès d'autres établissements offrant des programmes semblables	

RÉSUMÉ DE LA PROPOSITION

MISE EN CONTEXTE

La Faculté d'administration compte présentement plus de sept cents étudiantes et étudiants inscrits dans son programme de 1^{er} cycle (BAA) offert dans sept domaines, à savoir la comptabilité, la finance, la gestion des opérations, la gestion internationale, le management, le marketing et les systèmes d'information organisationnels, et dans son programme de deuxième cycle, soit la maîtrise en administration des affaires (MBA). La nature généraliste du programme de MBA ne répond pas à la demande grandissante pour une formation spécialisée en gestion en français, laquelle demande provient à la fois de la société acadienne et de la francophonie mondiale, en particulier des pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Force nous est de constater la perte de plusieurs de nos diplômées et diplômés de premier cycle et de candidates et candidats internationaux au profit d'autres universités canadiennes, principalement des universités québécoises.

La création d'un programme de Maîtrise ès sciences (gestion) à la Faculté d'administration de l'Université de Moncton vise à répondre à un besoin réel aux niveaux local, provincial, national et international. Elle vise aussi à répondre à la volonté de l'Université et à celle du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes de cycles supérieurs. Parallèlement, il est permis d'observer une effervescence accrue de la recherche au sein de la Faculté d'administration par le biais de nombreuses publications réalisées par le corps professoral au cours des dernières années. L'introduction d'un programme de deuxième cycle orienté vers la recherche aura pour effet d'accroître davantage la capacité de recherche de la Faculté d'administration et renforcera la capacité des membres du corps professoral à obtenir des subventions de recherche et, du même coup, contribuera à leur rétention. En fait, l'accroissement de la capacité de recherche passe en grande partie par un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs. L'expérience vécue dans d'autres facultés de l'Université de Moncton vient appuyer cet argument. Dans cette perspective, la Faculté d'administration propose la création d'un nouveau programme de deuxième cycle avec thèse, soit la Maîtrise ès sciences (gestion) – M. Sc. (gestion)

OBJECTIF DU PROGRAMME

Le programme vise à fournir à l'étudiante ou à l'étudiant une formation approfondie dans un des domaines ou champs d'études des sciences de la gestion. L'acquisition de cette formation s'appuie sur un ensemble de cours et, en particulier, la réalisation d'une recherche partant d'une problématique originale liée à la gestion, par le biais d'un approfondissement des connaissances théoriques et d'une observation sur le terrain.

TITRE DU PROGRAMME

Maîtrise ès sciences (gestion) – M. Sc. (gestion)

TYPE ET DURÉE DU PROGRAMME

Maîtrise spécialisée avec thèse de deux ans (24 mois) à temps complet

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

1^{er} juillet 2015

AUTRES POINTS DE LA PROPOSITION

- Le programme comporte 45 crédits dont une thèse de 21 crédits.
- La scolarité de 24 crédits dont certains sont donnés sous forme de lecture dirigée.
- La thèse peut être réalisée sous une des deux formes : thèse traditionnelle ou thèse par publication.
- Conditions d'admission :
 - Posséder un baccalauréat en administration des affaires avec spécialisation dans le domaine d'études choisi ou avoir une formation équivalente dans un domaine connexe, et avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,0 sur 4,3.

- Fournir deux lettres de recommandation (habituellement d'anciens professeurs du programme de premier cycle de la candidate ou du candidat), et
- Fournir une lettre de motivation dans laquelle la candidate ou le candidat :
 - a) explique les motivations intellectuelles et professionnelles qui le motivent à entreprendre des études de Maîtrise ès sciences (gestion), b) indique son domaine ou champ d'études et c) décrit en détails ses intérêts de recherche.
- Le programme nécessitera un poste supplémentaire de professeur à temps complet. Les coûts supplémentaires prévus pour l'enseignement de cours de lectures dirigées et la direction de thèses seront absorbés à plus long terme par les revenus supplémentaires générés par le programme.

PROPOSITION DU NOUVEAU PROGRAMME DE MAÎTRISE ÈS SCIENCES (GESTION) – M. SC. (GESTION)

PRÉAMBULE

La Faculté d'administration compte présentement plus de sept cents étudiantes et étudiants inscrits dans son programme de premier cycle, le baccalauréat en administration des affaires (BAA) offert dans sept domaines, à savoir la comptabilité, la finance, la gestion des opérations, la gestion internationale, le management, le marketing et les systèmes d'information organisationnels, et dans son programme de deuxième cycle de type généraliste, soit la maîtrise en administration des affaires (MBA). Le nombre d'inscriptions augmentera dans les prochaines années avec l'introduction d'autres programmes de premier cycle, appelés programmes articulés, qui sont en voie de préparation en collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Dieppe.

En ce qui concerne le MBA, il est offert à temps complet suivant deux cheminements, le cheminement régulier et le cheminement avec régime coopératif, et à temps partiel en collaboration avec l'Éducation permanente. À la lumière des renseignements recueillis auprès des groupes cibles, il nous est permis de constater que la nature généraliste de ce programme ne répond pas à la demande grandissante pour une formation spécialisée en français dans divers domaines de la gestion. Cette demande provient non seulement de la société acadienne, mais aussi de la francophonie mondiale, en particulier des pays d'Afrique et du Moyen-Orient. L'absence d'une telle formation à l'Université de Moncton a obligé nos diplômées et diplômés de premier cycle intéressés par un programme spécialisé de deuxième cycle à aller à d'autres universités canadiennes, principalement à des universités québécoises. De plus, cette absence n'a pas permis d'attirer davantage de candidates et de candidats internationaux qui, eux aussi, se dirigent vers des universités québécoises.

La création d'un programme de Maîtrise ès sciences (gestion) à la Faculté d'administration de l'Université de Moncton vise donc à répondre à un besoin réel aux niveaux local, provincial, national et international. Elle vise aussi à répondre à la volonté de l'Université de Moncton et à celle du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'augmenter le nombre d'inscriptions dans les programmes de cycles supérieurs. Parallèlement, le renouvellement du corps professoral qu'a connu la Faculté d'administration au cours des cinq dernières années, avec l'arrivée de plusieurs nouveaux membres détenteurs de doctorat, a contribué à une effervescence accrue de la recherche, comme en témoigne le nombre grandissant de publications réalisées par l'ensemble des professeures et professeurs. L'introduction d'un programme d'études supérieures orienté vers la recherche aura pour effet d'accroître la capacité de recherche de la Faculté d'administration par le biais des projets menés au sein du nouveau programme. Elle renforcera la capacité des membres du corps professoral à obtenir des subventions de recherche et, du même coup, contribuera à leur rétention. En fait, l'accroissement de la capacité de recherche passe en grande partie par un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs. L'expérience vécue dans d'autres facultés de l'Université de Moncton vient appuyer cet argument. À long terme, le programme de deuxième cycle avec thèse constituera une étape importante du processus de renouvellement du corps professoral. Les diplômées et les diplômés intéressés par une carrière universitaire et de chercheur pourraient être dirigés vers des programmes d'études doctorales suivant les besoins spécifiques de la Faculté d'administration.

Dans cette perspective, nous proposons dans le présent document les renseignements relatifs à la création d'un nouveau programme de deuxième cycle avec thèse, soit la Maîtrise ès sciences (gestion) – M. Sc. (gestion)

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

- 1.1 Établissement : Université de Moncton
- 1.2 Unité responsable du programme : Faculté d'administration
- 1.3 Titre du programme : Maîtrise ès sciences (gestion)
- 1.4 Diplôme accordé : M. Sc. (gestion)
- 1.5 Date prévue d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2015

À l'instar des programmes semblables offerts dans des universités canadiennes, le grade « maîtrise ès sciences » est utilisé pour ce nouveau programme. Nous avons recensé plusieurs établissements québécois qui offrent un programme de Maîtrise ès sciences (gestion), notamment l'Université du Québec à Montréal (M. Sc. de la gestion avec mémoire de 21 crédits), l'École HEC (M. Sc. de la gestion avec mémoire de 24 crédits), l'Université de Sherbrooke (M. Sc. de la gestion avec mémoire de 15 crédits) et l'Université Concordia (Master of Sciences – M. Sc. avec thèse de 21 crédits). Ailleurs au Canada, le grade « master of sciences in management » est utilisé dans plusieurs universités, notamment à l'Université d'Ottawa (M. Sc. avec thèse de 12 crédits en anglais et en français), à l'Université du Manitoba (M. Sc. avec thèse de 27 crédits), l'Université Queen's (M. Sc. avec projet équivalent à 20 crédits) et à l'Université de la Colombie Britannique (M. Sc. Business avec thèse de 12 crédits).

Le diplôme accordé sera la Maîtrise ès sciences (gestion) - M. Sc. (gestion). L'étudiante ou de l'étudiant peut choisir un des domaines d'études suivants :

- Comptabilité
- Finance
- Gestion des opérations et de l'innovation
- Gestion des ressources humaines
- Management
- Marketing
- Systèmes d'information organisationnels

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.1 Objectifs du programme

Le programme de Maîtrise ès sciences (gestion) vise à fournir à l'étudiante ou à l'étudiant une formation approfondie dans un des domaines ou champs d'études des sciences de la gestion. L'acquisition de cette formation s'appuie sur un ensemble de cours et, en particulier, la réalisation d'une recherche partant d'une problématique originale liée à la gestion, par le biais d'un approfondissement des connaissances théoriques et d'une observation sur le terrain. Ce programme prépare la diplômée ou le diplômé au marché du travail pour assumer les fonctions de spécialiste ou de consultant ou encore de chef de projets ou d'unités organisationnelles dans son domaine de spécialisation. Il les prépare aussi à des études doctorales en vue d'une carrière universitaire.

2.2 Structure générale du programme

Le programme de Maîtrise ès sciences (gestion) comporte 45 crédits dont 24 de cours et 21 de thèse. La partie obligatoire est constituée de 15 crédits de cours ou séminaire et de 21 crédits de thèse, alors que la partie optionnelle comprend 9 crédits de cours ou séminaire à choisir parmi une liste, comme le montre le tableau des cours présenté dans la section 2.4.

La scolarité de 24 crédits du programme permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir les connaissances de son champ d'études et de maîtriser la démarche scientifique et les outils d'analyse. La Maîtrise ès sciences (gestion) est offerte dans les domaines d'études suivants :

- Comptabilité
- Finance
- Gestion des opérations et de l'innovation
- Gestion des ressources humaines
- Management
- Marketing
- Systèmes d'information organisationnels

Le choix du domaine d'études de l'étudiante ou de l'étudiant déterminera le contenu des cours ou séminaires, appelés « lectures dirigées », qu'elle ou qu'il devra suivre sous la direction d'un membre du corps professoral. Ces cours ou séminaires à contenu variable serviront ainsi à approfondir les connaissances et à définir la problématique de recherche à étudier dans le cadre de la thèse. Le recours à cette forme de cours ou de séminaire n'aura pas d'impact négatif sur la capacité de l'étudiante ou de l'étudiant de bien mener son projet de recherche. Au contraire, cela permettra un meilleur encadrement de celle-ci ou celui-ci. Il est à noter que cette forme est également utilisée dans d'autres programmes de cycles supérieurs de l'Université de Moncton. Par ailleurs, la flexibilité du concept de lecture dirigée permettra d'offrir l'ensemble des principaux domaines des sciences de la gestion.

2.3 Exigences d'admission

Pour être admis au programme de Maîtrise ès sciences (gestion), la candidate ou le candidat doit :

- posséder un baccalauréat en administration des affaires avec spécialisation dans le domaine choisi ou avoir une formation équivalente dans un domaine connexe, et avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,0 sur 4,3;
- fournir deux lettres de recommandation (habituellement d'anciens professeurs du programme de premier cycle de la candidate ou du candidat); et
- fournir une lettre de motivation dans laquelle la candidate ou le candidat a) explique les motivations intellectuelles et professionnelles qui la ou le motivent à entreprendre des études de Maîtrise ès sciences (gestion), b) indique son domaine ou champ d'études, et c) décrit en détails ses intérêts de recherche.

Les candidates et les candidats acceptés dans le programme seront préalablement jumelés à des professeures et professeurs selon l'intérêt commun des deux parties. Ce jumelage permettra d'assurer l'adéquation des ressources professorales et un meilleur encadrement des futures étudiantes et des futurs étudiants.

2.4 Liste des cours et durée du programme

• Cours obligatoires¹

ADSG6000² Fondements en gestion 3 cr.
(3-0)

Évolution des principales écoles de pensée en gestion, en général, et dans chaque domaine de spécialisation du programme, en particulier. Grands courants de recherche et principaux cadres conceptuels proposés par chaque domaine de spécialisation du programme au cours des deux dernières décennies.

ADSG6100 Méthodologie de la recherche 3 cr.
(3-0)
Concomitant : ADSG6000

Démarche de recherche pertinente aux sciences de la gestion : approche qualitative et approche quantitative. Projet de recherche en gestion : choix des éléments méthodologiques pertinents.

ADSG6201 Lectures dirigées I 3 cr.
(3-0)
(Cours à contenu variable)

Recension des écrits. Analyse critique d'écrits dans le domaine d'études de l'étudiante ou de l'étudiant. Présentation synthétique du journal de bord, d'une bibliographie commentée.

ADSG6202 Lectures dirigées II 3 cr.
(3-0)
(Cours à contenu variable)

Analyse critique d'écrits et réflexion sur une problématique spécifique dans le domaine d'études. Cadre théorique, hypothèses de recherche, exploration de démarche méthodologique, bibliographie commentée.

ADSG6600 Séminaire de thèse 3 cr.
(3-0)

Élaboration du projet de thèse : consolidation de la problématique, du cadre théorique, des hypothèses de recherche et de la démarche méthodologique. Perfectionnement des aptitudes en communication orale et écrite. Présentation de l'état d'avancement de la recherche. Démarche réalisée individuellement et supervisée par la directrice ou le directeur de thèse.

ADSG6900 Thèse 21 cr.

Rédaction d'une thèse de type traditionnel ou avec publications d'articles pour présenter les résultats d'une étude approfondie susceptible de contribuer à l'avancement des connaissances en gestion. Soutenance publique. Évaluation par un jury de thèse.

¹ Tous les cours obligatoires sont les nouveaux cours spécifiquement conçus pour le programme de M. Sc. (gestion)

² ADSG est un nouveau sigle créé pour le programme M. Sc. (gestion)(voir le procès-verbal du Conseil de la Faculté d'administration).

• **Cours à option³**

ADGO6441 Analyse des données de gestion 3 cr.
(3-0)

Préalable : STAT2633 ou STAT2653 ou STAT2603

Maîtrise de diverses méthodes d'analyse des données dans le domaine de la gestion. Nature des données et échelles de mesure. Tests d'hypothèses paramétriques et non paramétriques. Analyse de corrélation. Analyse de la variance. Régression linéaire simple et multiple. Théorie de la décision : arbre de décision.

ADMI6101 Thèmes en gestion 3 cr.
(3-0)

(Cours à contenu variable)

Préalable : ADMN6211 ou **ADSG6000**

Approfondissement d'un ou des thèmes d'actualité dans un champ d'études en sciences de la gestion. Cours à contenu variable dont les thèmes à traiter seront choisis en fonction de nouvelles tendances en gestion.

ADSG6200 Recherches qualitatives 3 cr.
(3-0)

Fondements épistémologiques de la recherche qualitative. Design d'une recherche qualitative. Principales approches de recherche qualitative. Cadre théorique de recherche qualitative. Collecte de données qualitatives. Analyse de données qualitatives. Présentation et interprétation des résultats qualitatifs.

ADSG6203 Lectures dirigées III 3 cr.
(3-0)

(Cours à contenu variable)

Lectures complémentaires et approfondissement par rapport au sujet de thèse.

PSYC6502 Méthodes quantitatives psycho 3 cr.
(3-0)

Synthèse des modèles linéaires généraux et des statistiques inférentielles qui y sont associées : régression multiple, corrélation canonique, analyse de variance multivariée, analyse discriminante, analyse factorielle exploratoire. Examen des applications des concepts statistiques dans la préparation des projets de recherche. Travaux pratiques sur ordinateur.

La structure du programme peut être présentée comme suit :

TABLEAU DES COURS

<i>OBLIGATOIRES</i>	<i>36 CR.</i>
ADSG6000 Fondements en gestion	3
ADSG6100 Méthodologie de la recherche	3
ADSG6201 Lectures dirigées I	3
ADSG6202 Lectures dirigées II	3
ADSG6600 Séminaire de thèse	3
ADSG6900 Thèse	21

OPTION *9 CR.*

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants. Le choix final doit être approuvé par la ou le responsable du programme après consultation avec la directrice ou le directeur de thèse.

³ À l'exception des cours ADSG6200 et ADSG6203, nouvellement créés pour le programme de M. Sc. (gestion), les autres cours à option sont des cours existants.

ADGO6441	Analyse des données de gestion	3
ADMI6101	Thèmes en gestion	3
ADSG6200	Recherches qualitatives	3
ADSG6203	Lectures dirigées III	3
PSYC6502	Méthodes quantitatives psycho	3

GLOBAL

45 CR.

Notes explicatives sur les cours et les travaux de recherche prévus dans le programme

- Il y a deux types de cours conçus pour le programme proposé : cours portant sur le contenu du champ d'études et cours portant sur les outils et les méthodes de recherche.
- Les cours portant sur le contenu du champ d'études sont ADSG6000 Fondements en gestion, ADSG6201 Lectures dirigées I, ADSG6202 Lectures dirigées II, ADSG6203 Lectures dirigées III et ADMI6101 Thèmes en gestion. Le premier cours, ADSG6000 Fondements en gestion, permettra à l'étudiante ou à l'étudiant, dans un premier temps, de comprendre les fondements et l'évolution des connaissances de différents champs d'études en gestion, ainsi que l'interaction des principales fonctions au sein de l'entreprise, et dans un deuxième temps, de faire une analyse critique et une synthèse des développements les plus récents en gestion. Ce cours sera donné sous forme d'enseignement traditionnel en classe et pourra être donné par une équipe de professeures et de professeurs provenant de différentes disciplines, ce qui aura pour effet d'enrichir son contenu et de renforcer l'apprentissage. Les trois cours suivants, ADSG6201 Lectures dirigées I, ADSG6202 Lectures dirigées II et ADSG6203 Lectures dirigées III, sont des cours à contenu variable destinés à approfondir les connaissances dans le champ d'études de l'étudiante ou de l'étudiant et seront donnés sous forme de séminaire et sur une base individuelle. Les sous-thèmes inscrits après les titres de ces cours varient selon le champ d'études de chaque étudiante ou étudiant. Advenant une grande popularité du programme proposé, des cours à contenu déterminé pourraient être introduits pour remplacer ceux donnés sous forme de lecture dirigée. À ces quatre cours nouvellement créés pour le programme de Maîtrise ès sciences (gestion), nous ajoutons un autre cours à contenu variable, ADMI6101 Thèmes en gestion, cours à option existant du programme de MBA qui pourrait être utilisé pour les candidates et les candidats ayant besoin d'une propédeutique ou d'un supplément de formation.
- Les cours portant sur les outils et les méthodes de recherche sont ADSG6100 Méthodologie de la recherche, ADGO6441 Analyse des données de gestion, ADSG6200 Recherches qualitatives et PSYC6502 Méthodes quantitatives psycho. Le premier cours, ADSG6100 Méthodologie de la recherche, est obligatoire et destiné à toutes les étudiantes et à tous les étudiants inscrits dans le programme. Il est offert dès la première session d'études sous forme d'enseignement traditionnel en classe. Dans ce cours, l'approche qualitative et l'approche quantitative sont abordées de façon à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de comprendre la démarche de recherche propre aux sciences de gestion, de concevoir et de réaliser un projet de recherche en gestion. Par la suite, l'étudiante ou à l'étudiant doit acquérir les habiletés scientifiques requises pour mener à bien son projet de recherche selon l'approche choisie, qualitative ou quantitative, en suivant un ou des cours à option. Par exemple, le cours ADSG6200 Recherches qualitatives nouvellement créé pour le programme de Maîtrise ès sciences (gestion), sera requis à la réalisation des recherches qualitatives, tandis que les cours ADGO6441

Analyse des données de gestion et PSYC6502 Méthodes quantitatives psycho sont destinés à des travaux de recherche qui privilégient le recours à des méthodes statistiques avancées. Le cours ADGO6441 est un cours existant du programme de MBA et le cours PSYC6502 est offert par l'École de psychologie dans le cadre de ses programmes de 2^e cycle. La demande d'ajouter ce dernier cours comme cours à option au programme de Maîtrise ès sciences (gestion) a été approuvée par la direction de l'École de psychologie (voir la lettre à la fin du document).

- Il y a des travaux de recherche prévus dans certains cours, mais surtout dans le cadre des deux cours AD6100 Méthodologie de la recherche et AD6600 Séminaire de thèse, sans compter AD6900 Thèse. Le cours AD6600 Séminaire de thèse permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'élaborer son projet de thèse sous la supervision de la directrice ou du directeur de thèse, et de parfaire ses aptitudes en communication orale et écrite. L'étudiante ou l'étudiant devra suivre AD6600 Séminaire de thèse dès la deuxième session de la première année, cela lui permettra d'amorcer la thèse au début de la deuxième année et de minimiser le risque de retard dans son cursus d'études.
- Il y a deux types de thèse : thèse traditionnelle et thèse par publications. De concert avec son directeur ou sa directrice de thèse, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir un des deux types.
 - Thèse traditionnelle : Dans une certaine mesure, la thèse de maîtrise doit avoir une contribution originale à l'avancement des connaissances. En règle générale, la thèse est un instrument pédagogique de recherche et comprend une centaine de pages. Elle comporte habituellement les chapitres d'introduction, de recension des écrits, de méthodologie de la recherche, de présentation et d'analyse des résultats, de discussion (sur les pratiques de gestion, les limites et les avenues de recherche) et de conclusion. La présentation de la thèse doit respecter les normes en vigueur à l'Université.
 - Thèse par publications : La réalisation d'une thèse par publications doit se conformer au règlement universitaire 31.1b qui s'écrit comme suit :

« Sur autorisation du Comité des études supérieures concerné, la thèse par publications, qui permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'incorporer à sa thèse des travaux de recherche qu'elle ou il a déjà publiés, qui sont soumis pour publication ou qui seront soumis pour publication au plus tard au moment du dépôt final de la thèse sous forme d'au moins un article arbitré. Lorsque les articles sont cosignés par plusieurs auteurs et/ou auteures, l'étudiante ou l'étudiant doit préciser sa contribution aux travaux effectués. Dans l'éventualité d'une telle thèse, il revient au jury de se prononcer sur le contenu des articles et sur la qualité des périodiques où paraissent ou sont soumis les articles. La thèse par publications se compose habituellement des parties suivantes : un résumé des travaux, une introduction qui présente l'état de la recherche sur le sujet, la présentation de la contribution de l'étudiante ou de l'étudiant, les publications accompagnées par des parties liaisons ainsi que d'un résumé en français des articles rédigés en anglais, enfin la conclusion générale de la thèse et la bibliographie. »
 - Évaluation de la thèse

L'évaluation de la thèse sera faite par un jury composé de trois membres, y compris l'examinatrice ou l'examineur externe, et d'une présidente ou d'un président. La composition du jury devra être approuvée par le Comité des études supérieures, le Conseil de la Faculté d'administration et la Faculté des études supérieures et de la recherche. La soutenance publique est exigée. La note S (succès) ou NS (non succès) sera attribuée à la thèse. S'il y a des changements à apporter à la thèse, l'étudiante ou l'étudiant

devra les compléter dans un délai maximum de six mois après la décision du jury.

- La durée normale du programme est de deux ans (24 mois) à temps complet. Le tableau ci-dessous présente l'agencement des sessions.

	Automne	Hiver	Printemps-été
Année 1	3 cours obligatoires (ADSG6000, ADSG6100 et ADSG6201) Inscription en thèse (ADSG6900)	2 cours obligatoires (ADSG6202 et ADSG6600) + 2 cours à option Inscription en thèse (ADSG6900)	Travaux de recherche Inscription en thèse (ADSG6900)
Année 2	1 cours à option + Inscription en thèse (ADSG6900)	Inscription en thèse (ADSG6900)	Inscription en thèse (ADSG6900)

2.5 Autres exigences

- Durant la période de démarrage, l'inscription au programme débute à la session d'automne de chaque année, puisque les trois cours à enseigner en classe, à savoir ADSG6000, ADSG6100 et ADSG6200, seront offerts une seule fois par année. Toutefois, compte tenu de la demande et des ressources professorales disponibles, les admissions en janvier sont envisageables.
- L'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire à temps complet pendant 24 mois à partir de la première inscription.
- Chaque étudiante ou étudiant inscrit au programme de Maîtrise ès sciences (gestion) sera jumelé dès le début la première session de sa première année d'études à une directrice ou à un directeur de thèse. Conformément aux règlements en vigueur de l'Université, cette personne doit être membre de l'Assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche. La directrice ou le directeur de thèse viendra en aide à l'étudiante ou l'étudiant dans le choix de cours et de sujet de thèse et dans la réalisation de la thèse. Le choix de la directrice ou du directeur de thèse doit être soumis pour approbation au Comité des études supérieures de la Faculté d'administration.
- Le jury de thèse est composé de trois membres, y compris l'examinatrice ou l'examineur externe, et d'une présidente ou d'un président. Dans le cas d'une codirection de thèse, une autre personne doit être ajoutée au jury. Le Comité des études supérieures recommande la composition du jury et la soumet à l'approbation de la doyenne ou du doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche.
- La soutenance publique est exigée.
- La note S (succès) ou NS (non succès) sera attribuée à la thèse. S'il y a des changements à apporter à la thèse, l'étudiante ou l'étudiant devra les compléter dans un délai maximum de six mois après la décision du jury.
- D'autres exigences concernant la direction de l'étudiante ou de l'étudiant, le changement de direction de thèse, les normes de rédaction et du dépôt de la thèse, le rapport des examinatrices ou des examinateurs, le délai de soumission de la thèse et le litige sont régies par les règlements de deuxième cycle en vigueur à l'Université de Moncton.

2.6 Méthode de prestation du programme

Pour les deux cours obligatoires ADSG6000 et ADSG6100 et les deux cours à option ADSG6200 et ADGO6441, donné comme cours obligatoire dans le programme de MBA, l'enseignement sera de type traditionnel en classe. Pour les autres cours, l'enseignement sera de type individuel et nécessitera l'interaction continue entre l'étudiante ou l'étudiant et la professeure ou le professeur. Pour la réalisation de la thèse, l'étudiante ou l'étudiant sera guidée individuellement par sa directrice ou son directeur de thèse.

2.7 Type de programme

La Maîtrise ès sciences (gestion) est un programme de deuxième cycle de type recherche dont l'essentiel des exigences réside dans la réalisation d'une thèse qui est un document inédit décrivant la pertinence du sujet traité, la démarche scientifique et les outils utilisés, les résultats de la recherche et leurs applications potentielles. La thèse constitue donc une démonstration de l'aptitude de l'étudiante ou de l'étudiant à mener à bien une recherche scientifique. Au départ, cette aptitude sera renforcée grâce à une série de cours et de séminaires qui permettront à l'étudiante ou à l'étudiant d'aborder deux grandes questions : quel est l'objet de la recherche? (quoi) et quelles sont les méthodes à utiliser pour réaliser cette recherche? (comment). Bref, ces cours et séminaires contribueront à l'approfondissement des connaissances dans le domaine d'études choisi et à la maîtrise de la démarche scientifique et des outils d'analyse.

3. RÉSULTATS PRÉVUS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS ET LEUR PERTINENCE

3.1 Résultats d'apprentissage

Après avoir complété le programme de Maîtrise ès sciences (gestion), l'étudiante ou l'étudiant devrait :

- posséder un ensemble de connaissances pertinentes de son champ d'études, c'est-à-dire une vue globale des principaux courants de pensée et les développements théoriques récents;
- avoir une capacité analytique et de synthèse menant à la définition d'une problématique dans son champ d'études et à la résolution de celle-ci;
- comprendre la rigueur de la démarche scientifique et maîtriser divers outils et méthodes de recherche.

Bref, à la fin du processus d'apprentissage, l'étudiante ou l'étudiant devrait être en mesure de réaliser une recherche scientifique en tant que chercheur autonome. De plus, elle ou il aura développé ses aptitudes de communication orale et écrite.

3.2 Résultats prévus pour les diplômées et les diplômés

Les diplômées et les diplômés de la Maîtrise ès sciences (gestion) pourront intégrer le marché du travail en tant que spécialistes ou consultants ou encore chefs de projets ou de secteur dans diverses entreprises ou organisations qui cherchent à développer des compétences spécifiques pour mieux faire face à la concurrence.

Pour les personnes intéressées par une carrière dans l'enseignement universitaire ou la recherche, la Maîtrise ès sciences (gestion) leur permettra d'accéder à un programme de doctorat. Les connaissances et habiletés développées en recherche durant la formation de deuxième cycle faciliteraient leur intégration aux études doctorales.

3.3 Autres résultats

s/o

4. RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

4.1 Ressources humaines et physiques

L'offre de la Maîtrise ès sciences (gestion) nécessitera des ressources humaines et physiques, mais plusieurs de ces ressources sont déjà disponibles sous diverses formes et rattachées à la Faculté d'administration.

4.1.1 Mesure dans laquelle les ressources actuelles (personnel enseignant et de soutien, bibliothèque, espace, matériel, etc.) seraient utilisées

Personnel enseignant

Plusieurs membres du corps professoral de la Faculté d'administration ont présentement une partie de leur charge d'enseignement au niveau du deuxième cycle et ce, dans le cadre du programme de maîtrise en administration des affaires – MBA. Sur vingt-cinq membres à temps plein, vingt-deux sont détenteurs de doctorat et actifs en recherche. Les trois autres sont sur le point de compléter leurs études doctorales. Ces professeurs et professeuses constituent un bassin de ressources humaines de premier ordre capables de répondre adéquatement aux besoins de formation dans le programme proposé. Par exemple, sur le plan de la recherche, les membres du corps professoral ont au cours des trois dernières années obtenu plus de 290 000 \$ en subvention et publié plus de 200 articles et communications avec comité de lecture. Certains ont déjà collaboré avec d'autres universités en tant que membres de jury de thèse de maîtrise et de doctorat. Les curriculum vitae du corps professoral à l'annexe D du présent document fournissent les renseignements relatifs aux activités de recherche.

Par ailleurs, les professeurs et professeuses des Campus d'Edmundston et de Shippagan seront invités à participer à des activités d'encadrement, ce qui permettra d'élargir les horizons de la formation et, du même coup, renforcera la collaboration entre les unités académiques respectives des trois constituantes de l'Université de Moncton.

Unités de recherche et de développement existantes

La Faculté d'administration a en son sein quatre unités à vocation de recherche et de développement, soit la Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives, la Chaire d'études Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière, le Centre Assomption de recherche et développement en entrepreneuriat et le Centre de commercialisation internationale.

Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives : La Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives a pour mandat le développement de nouvelles connaissances par le biais des études portant sur des thèmes innovateurs dans le domaine de la gestion des coopératives, le transfert de ces connaissances aux institutions ou intervenants intéressés pour renforcer leurs pratiques dans les diverses sphères d'activités de l'économie. Au cours des dernières années, la Chaire a financé et collaboré à plusieurs projets de recherche menés des membres du corps professoral de la Faculté d'administration, comme en témoigne la liste suivante, lesquels projets ont donné lieu à des publications dans des revues avec comité de lecture :

Titre du projet	Chercheure/chercheur
Estimation des pertes liées aux prêts commerciaux d'une institution financière coopérative, gestion de l'information et coûts d'agence	Sébastien Deschênes
Le rôle modérateur de l'image et de la réputation organisationnelles dans le renforcement de la relation de fidélité avec le consommateur	Nha Nguyen
Satisfaction des employés et performance des entreprises coopératives du Nouveau-Brunswick	Alidou Ouedraogo
La qualité des services offerts sur Internet : application aux coopératives financières	Riadh Ladhari
Influence de la compétence et de la bienveillance, ainsi que leur effet interactif sur la réputation corporative	Nha Nguyen

Par ailleurs, le titulaire de la Chaire, André Leclerc, a dirigé ou participé à plusieurs projets de recherche dont certains ont été complétés et d'autres sont en cours de réalisation, comme en témoigne la liste ci-dessous.

Projets complétés

- Limites de l'approche de l'intermédiation dans la mesure de la production bancaire
- Satisfaction et performance des employés des coopératives : intégration de l'évaluation des superviseurs
- Décomposition des économies de gamme et d'échelle dans un contexte DEA
- Identité sociale, confiance des membres et renforcement de la fidélité dans les coopératives de services financiers
- Accès au logement et qualité de vie de résidents de logements sociaux coopératifs
- Impact des partenaires de l'ancienne et de la nouvelle économie sociale dans le développement territorial des Îles acadiennes
- Impact de l'environnement sur le coût d'opération des caisses populaires acadiennes et québécoises
- Planification stratégique et démocratie dans les coopératives de services financiers
- Défis de l'intégration de la francophonie canadienne à l'économie moderne
- Économies d'échelle et de gamme dans les coopératives de services financiers : une approche non paramétrique

Projets en cours

- Engagement et satisfaction des employés de la Fédération des caisses populaires acadiennes
- Déterminants de la loyauté perçue et réelle dans les coopératives de services financiers
- Crise forestière, coopératives et ancrage territorial : le cas de la Coopérative des travailleurs forestiers de McKendrick
- Contribution de la Coopérative de développement régional - Acadie au développement coopératif dans les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick
- Pratiques d'évaluation et de planification du développement coopératif durable : leçons à tirer de l'expérience des coopératives de consommation du Canada-atlantique.
- Impact de l'environnement sur la rentabilité des coopératives de services financiers

De plus, la Chaire a attribué plusieurs bourses d'études à des étudiantes et étudiants inscrits dans le programme de MBA pour réaliser leur projet de recherche. L'appui de la Chaire aux activités de recherche se poursuivra dans le cadre du programme de Maîtrise ès sciences (gestion).

Chaire d'études Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière : La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière est à la fois un outil de promotion des différentes professions reliées à la gestion financière et un levier de développement et de diffusion de la recherche dans le domaine de la finance. Au cours des dernières années, cette chaire a réalisé plusieurs projets de recherche. Voici une liste de projets en cours de réalisation par des membres du corps professoral de la Faculté d'administration:

Titre du projet	Chercheure/chercheur
Le comportement des initiés relativement aux régimes d'options d'achat d'actions	Tania Morris
Les initiés exploitent-ils d'information privilégiée?	Tania Morris
Réaction du marché boursier suite aux transactions d'initiés des entreprises cotées sur le TSX 60	Tania Morris et Hamadou Boubacar
L'influence du conseil d'administration, de la normalisation comptable et de la vérification sur la valeur de l'entreprise	Sébastien Deschênes, Tania Morris et Miguel Rojas
L'impact des ERP sur le métier du contrôleur de gestion et la performance des municipalités du Nouveau-Brunswick : les résultats d'une étude empirique	Donatien Avelé, Gérard Fillion, Jean-Pierre Booto Ekionea et Tania Morris.

Centre Assomption de recherche et développement en entrepreneuriat : Le Centre Assomption de recherche et développement en entrepreneuriat cherche à promouvoir la recherche et la formation en entrepreneuriat auprès des gens d'affaires et dans les trois centres universitaires et à assurer la diffusion des connaissances. Le Centre Assomption assure un lien entre l'Université de Moncton et la communauté d'affaires acadienne et celle des Maritimes, plus particulièrement dans le secteur de la petite et moyenne entreprise.

Le Centre de commercialisation internationale : La mission du Centre de commercialisation internationale est d'encourager et de promouvoir le commerce international auprès des entreprises de la province du Nouveau-Brunswick en maximisant la synergie entre la population étudiante, le corps professoral et les entreprises.

Ces quatre unités joueront un rôle de soutien important dans la prestation du programme proposé en favorisant la participation des étudiantes et étudiants, en particulier celles et ceux des cycles supérieurs, aux activités de recherche et de développement reliés aux divers domaines de la gestion par le biais d'une multitude d'activités telles que les conférences et les colloques. Elles contribueront certes à assurer une meilleure qualité de la formation des étudiantes et des étudiants.

Gestion du programme

La gestion des programmes existants de deuxième cycle (MBA, MBA régime coopératif, MBA à temps partiel et J.D.-MBA) de la Faculté d'administration est présentement confiée au Comité des études supérieures, composé de quatre professeures ou professeurs, d'une représentante ou d'un représentant étudiant et une ou un responsable de programmes qui agit comme président du Comité. Pour le démarrage du programme proposé, sa gestion sera intégrée à la structure existante, ce qui veut dire que les tâches telles que la formation des comités consultatifs de thèse et des jurys,

l'approbation des cheminements et la participation à la nomination des professeures et professeurs à l'Assemblée de la FESR seront ajoutées aux attributions du Comité des études supérieures existant. Toutefois, selon la demande, un autre comité des études supérieures chargé exclusivement de la Maîtrise ès sciences (gestion) pourrait être créé. Sur le plan administratif, il existe au sein de la Faculté d'administration un secrétariat des programmes de deuxième cycle pour veiller aux besoins du corps étudiant.

Service de soutien

La Faculté d'administration dispose d'une salle des marchés supervisée par deux professeurs et des laboratoires d'informatique à la fine pointe de la technologie dont le fonctionnement est assuré par deux techniciens en informatique. La salle des marchés permet l'accès à plusieurs bases de données financières. Par exemple, les étudiantes et les étudiants ont accès à deux programmes. Le premier est le logiciel Thomson One, un outil puissant de présentation et de traitement de l'information financière. Il ouvre la voie sur les bourses et les marchés internationaux ainsi que sur ces bases de données. Il donne une panoplie de données financières rétrospectives (états financiers, circulaires d'information, transactions d'initiés, renseignements d'ordre général sur les entreprises, etc.) et prospectives (prévisions des analystes financiers). Le deuxième est le logiciel C.P.M.S. (Computerized Portfolio Management Services) – Morningstar. C'est un programme de données financières et de gestion de portefeuille d'actions. Il permet de trier les entreprises canadiennes en fonction de critères déterminés par l'utilisateur. Il s'agit de l'outil idéal pour une chercheuse ou un chercheur désirant obtenir un ou des échantillons d'entreprises publiques.

Bibliothèque

La collection de la Bibliothèque Champlain comprend un grand nombre d'ouvrages et de périodiques scientifiques en gestion. L'accès électronique à ces documents et publications a augmenté considérablement depuis quelques années. Le budget annuel de la Faculté d'administration se chiffre à environ 13 000 \$. Le rapport sur les ressources disponibles à la Bibliothèque Champlain est présenté à l'annexe E.

Espaces

Mis à part les espaces prévus pour l'ensemble des cours, la Faculté d'administration met à la disposition exclusive des étudiantes et des étudiants de deuxième cycle une salle de classe médiatisée et neuf salles d'étude équipées d'ordinateurs branchés à un réseau interne, à une imprimante et donnant accès à Internet. Le corps étudiant de deuxième cycle bénéficie également d'un salon pour des moments de repos et de détente entre les périodes intenses d'étude.

4.1.2 Ressources supplémentaires requises dans ces mêmes secteurs

Personnel enseignant

La Faculté d'administration estime que l'offre du programme proposé exige l'ajout d'un poste professoral à temps plein pour assurer la qualité de l'enseignement des cours et de l'encadrement des étudiantes et étudiants. Les besoins en ressources professorales sont estimés en tenant compte des nouveaux cours et de leur méthode de prestation (voir le tableau 1).

Au total, sept nouveaux cours de trois crédits sont proposés. Les trois cours AD6G000, AD6G100 et AD6G200 seront offerts annuellement selon la méthode de prestation traditionnelle à toutes les étudiantes et à tous les étudiants, ce qui représente

neuf crédits d'enseignement. Les quatre autres cours, à savoir AD SG6201, AD SG6202, AD SG6203 et AD SG6600, destinés à l'approfondissement des connaissances dans le domaine d'études de l'étudiante ou de l'étudiant, seront offerts sous forme de prestation individuelle et comptabilisés un crédit par cours dans les charges d'enseignement. Ainsi, il pourrait y avoir jusqu'à 28 crédits de ce type de prestation (4 cours x 7 domaines), puisque le programme serait offert dans sept domaines d'études. Au total, le nombre de crédits d'enseignement se chiffrait donc potentiellement à 37.

Tableau 1

Liste de cours et méthode de prestation

Cours		Méthode de prestation
Obligatoires		
ADSG6000 Fondements en gestion	Nouveau	Traditionnel (en classe)
ADSG6100 Méthodologie de la recherche	Nouveau	Traditionnel (en classe)
ADSG6201 Lectures dirigées I	Nouveau	Séminaire (individuel)
ADSG6202 Lectures dirigées II	Nouveau	Séminaire (individuel)
ADSG6600 Séminaire de thèse	Nouveau	Séminaire (individuel)
Option		
ADGO6441 Analyse des données de gestion	Existant	Traditionnel (en classe)
ADMI6101 Thèmes en gestion	Existant	Séminaire (individuel)
ADSG6200 Recherches qualitatives	Nouveau	Traditionnel (en classe)
ADSG6203 Lectures dirigées III	Nouveau	Séminaire (individuel)
PSYC6502 Méthodes quantitatives psycho	Existant (hors faculté)	Traditionnel (en classe)

La Faculté d'administration propose l'embauche d'une professeure ou d'un professeur à temps plein pour répondre à la partie principale de ces besoins, soit l'enseignement en classe, sans que l'arrivée du nouveau programme affecte la qualité des programmes existants qui, en passant, ont connu une augmentation sans cesse au cours des dernières années au chapitre des inscriptions pour atteindre un nouveau sommet de quelque 750 en 2012-2013. Le reste de crédits de lectures dirigées ou de séminaires sera assumé en surcharge par plusieurs membres du corps professoral et sera rémunéré de façon forfaitaire, soit 1 666 \$ par cours (équivalent d'un crédit). Selon nos estimations, les coûts supplémentaires de cette surcharge pourraient atteindre au maximum 46 648 \$ (= 4 cours x 7 domaines x 1 666 \$ par cours). Sur ce plan, il faut souligner la volonté de l'ensemble du corps professoral de contribuer au succès du nouveau programme afin d'amener la capacité de recherche de la Faculté d'administration à un niveau plus élevé en termes de subventions et de publications, sachant que l'accroissement de cette capacité de recherche passe en grande partie par un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs.

L'offre des sept nouveaux cours pourrait donc coûter 126 648 \$ de plus au cours de la première année (= 80 000 \$ pour un poste de professeur à temps plein + 46 648 \$ de surcharge). De plus, il faut tenir compte des suppléments accordés à la direction de thèse estimés à 17 500 \$ (= 7 thèses⁴ x 2 500 \$⁵) par année à partir de la deuxième année. Les coûts supplémentaires annuels s'élèveront donc à 144 148\$ (= 126 648 \$ + 17 500 \$) pour la deuxième année et les années subséquentes.

La Faculté d'administration propose que les coûts de surcharge reliés à la prestation de lectures dirigées et à la direction de thèses soient imputés à son budget de

⁴ Avec un taux de rétention de 70%.

⁵ Le supplément accordé à la direction de thèse est fixé à un taux de 2 500 \$ (équivalent à 1,5 crédit) pour la durée du programme d'études de l'étudiante ou de l'étudiant.

fonctionnement, ce qui signifie que le financement supplémentaire requis au démarrage du nouveau programme s'établit à 80 000 \$ annuellement. Il est à noter que, pour absorber ces coûts de surcharge, le décanat effectuera un léger réaménagement de l'offre de cours de la Faculté en termes de taille de groupe. Le tableau 2 présente le sommaire des revenus et des coûts.

Tableau 2
Différence entre revenus et coûts de 2014 à 2019

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus	44 982 \$	93 575 \$	111 761 \$	128 161 \$	148 821 \$
Coûts	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Différence	(35 018)	13 575	31 761	48 161	68 821

En somme, nous proposons que l'Université accorde un financement annuel de 80 000 \$ pour l'embauche d'une professeure ou d'un professeur à temps plein, afin d'assurer la qualité et la pérennité du nouveau programme qui constituera une des pierres angulaires du développement de la capacité de recherche de la Faculté.

Autres ressources

En ce qui concerne les autres ressources, il faut ajouter la contribution potentielle des professeures et professeurs des Campus d'Edmundston et de Shippagan. Elles ou ils seront invités à participer à des activités d'encadrement, ce qui permettra d'élargir les horizons de la formation et, du même coup, renforcera la collaboration entre les unités académiques respectives des trois constituantes de l'Université de Moncton.

4.1.3 Incidence de l'utilisation de ces ressources pour les autres programmes, y compris la suppression ou la réduction de l'importance de programmes pour faire place au nouveau programme

La Faculté d'administration offre présentement une gamme étendue de programmes de premier cycle avec spécialisation et un programme de deuxième cycle de type généraliste (MBA à deux cheminements à temps complet : régulier et coopératif; MBA à temps partiel en collaboration avec l'Éducation permanente), sans compter le programme combiné J.D-MBA en partenariat avec la Faculté de droit. Tel que montré au point précédent, les ressources professorales supplémentaires requises à la création du nouveau programme de Maîtrise ès sciences (gestion) auront peu d'incidence sur les programmes existants. En revanche, ces derniers pourront bénéficier de l'arrivée de ce nouveau programme particulièrement au niveau de l'enseignement qui sera enrichi par le transfert des connaissances nouvellement développées dans les activités de recherche menées par les membres du corps professoral impliqués dans la prestation du nouveau programme et par les étudiantes et les étudiants qui s'y inscrivent. Bref, le nouveau programme ne fera que contribuer à améliorer la qualité de la formation dispensée à la Faculté d'administration, à assurer la satisfaction des besoins des étudiantes et étudiants, à renforcer la réputation de la faculté et celle de l'Université de Moncton et, ultimement, à attirer davantage de nouveaux candidats et candidates tant au premier cycle qu'au deuxième cycle.

4.1.4 État approximatif du besoin en ressources et de leur affectation au-delà des cinq premières années

Si le nombre d'inscriptions prévues se maintient au même niveau au-delà des cinq premières années, aucun ajout de ressources ne sera nécessaire pour assurer la viabilité du programme proposé. En revanche, les revenus supplémentaires générés à moyen terme

(droits de scolarité, subvention provinciale) pourront être utilisés pour apporter, s'il y a lieu, des améliorations au programme.

4.2 Ressources financières (projections sur 5 ans des revenus et dépenses)

Les projections présentées dans les sections suivantes s'appuient sur une dizaine de nouvelles inscriptions annuellement avec un taux de rétention de 70% comme le montre le tableau 3.

Tableau 3
Nombre d'inscriptions prévues

Nombre d'inscriptions	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Canada	4	7	7	7	7
International	6	10	10	10	10
Total	10	17	17	17	17

4.2.1 Coûts supplémentaires et totaux du programme pour les cinq premières années (ou délai à l'intérieur duquel on s'attend à ce que le programme soit pleinement opérationnel), répartis selon les principaux postes de dépenses : salaire du corps professoral, autres salaires, matériel, acquisitions par bibliothèque, espace, etc.

Selon les calculs présentés au point 4.1.2, les coûts supplémentaires du nouveau programme sont estimés à 126 648 \$ pour la première année et à 144 148 \$ pour chacune des quatre années suivantes. Le tableau 4 présente le sommaire de ces coûts sur cinq ans, sans compter ceux prévus pour les bourses d'études.

Tableau 4
Coûts supplémentaires prévus pour le programme

Coûts	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Corps professoral	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$

4.2.2 Sources de revenu anticipées pour couvrir les coûts

Les revenus anticipés sont calculés en utilisant le nombre d'inscriptions et les droits de scolarité en vigueur pour l'année universitaire 2013-2014. Le calcul des revenus générés par le nouveau programme provenant des droits de scolarité se fonde sur la répartition des 45 crédits sur deux années d'études, soit 24 crédits en première année (21 crédits de cours et 3 crédits de thèse) et 21 crédits en deuxième année (3 crédits de cours et 18 crédits de thèse). Les revenus estimés fournis par le Service des finances sont présentés dans le tableau 5 pour les cinq premières années et dans le tableau 6 pour les cinq années subséquentes.

Tableau 5
Revenus supplémentaires prévus pour le programme de 2014 à 2019

Revenus	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Subvention provinciale	0 \$	0 \$	6 080 \$	22 480 \$	43 140 \$
Droits de scolarité	44 982 \$	93 575 \$	105 681 \$	105 681 \$	105 681 \$
Total	44 982 \$	93 575 \$	111 761 \$	128 161 \$	148 821 \$

Tableau 6
Revenus supplémentaires prévus pour le programme de 2019 à 2024

Revenus	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Subvention provinciale	57 720 \$	61 970 \$	61 970 \$	61 970 \$	61 970 \$
Droits de scolarité	105 681 \$	105 681 \$	105 681 \$	105 681 \$	105 681 \$
Total	163 401 \$	167 651 \$	167 651 \$	167 651 \$	167 651 \$

4.2.3 Précisions en matière de financement supplémentaire destiné à l'immobilisation ou au fonctionnement (les établissements doivent normalement financer leurs nouveaux programmes par des augmentations de leur budget régulier, une réaffectation de fonds ou d'autres sources)

Ne s'applique pas.

5 RELATIONS AVEC LES AUTRES PROGRAMMES ET ÉTABLISSEMENTS

5.1 Relations avec les programmes existants du même établissement

La création du programme de Maîtrise ès sciences (gestion) viendra combler un vide causé par l'absence de programme d'études supérieures spécialisé orienté vers la recherche en gestion. Le besoin d'un tel programme est bien démontré au point 6 du présent document.

La Faculté d'administration offre présentement une formation généraliste de deuxième cycle, la maîtrise en administration des affaires – MBA, suivant deux cheminements : régulier et coopératif, sans compter le MBA à temps partiel, en collaboration avec l'Éducation permanente et le programme combiné J.D-MBA, offert conjointement avec la Faculté de droit. Au niveau de la prestation, le nouveau programme de Maîtrise ès sciences (gestion) a quelques activités pédagogiques en commun avec les programmes existants de la Faculté d'administration. Par exemple, deux cours de cours de MBA, ADGO6441 Analyse des données de gestion et ADMI6101 Thèmes en gestion, sont ajoutés à la liste des cours à option du nouveau programme. L'étudiante ou l'étudiant pourra en choisir un selon ses besoins de formation.

Un autre cours offert à l'Université de Moncton peut s'avérer pertinent pour le nouveau programme, à savoir le cours PSYC6502 Méthodes quantitatives psycho. Dépendamment de la démarche méthodologique privilégiée par l'étudiante ou l'étudiant, elle ou il pourra ajouter ce cours à son programme d'études comme cours à option.

5.2 Comparaison entre le programme proposé et les autres programmes comparables offerts ailleurs dans les Maritimes et au Canada et justification de l'introduction d'un programme supplémentaire dans la région

Dans les provinces maritimes, il n'y a pas de programme de Maîtrise ès sciences (gestion) avec thèse, tel que proposé dans le présent document. En fait, la totalité des universités de la région offrent un programme de deuxième cycle de type généraliste, soit la maîtrise en administration des affaires – MBA.

On retrouve cependant plusieurs programmes de Maîtrise ès sciences (gestion) au Québec, notamment à l'Université du Québec à Montréal (M. Sc. de la gestion avec mémoire de 21 crédits), à l'École HEC (M. Sc. de la gestion avec mémoire de 24 crédits), à l'Université de Sherbrooke (M. Sc. de la gestion avec mémoire de 15 crédits) et à l'Université Concordia (Master of Sciences – M. Sc. avec thèse de 21 crédits).

Ailleurs au Canada, des programmes de Maîtrise ès sciences (gestion) sont aussi offerts, en particulier à l'Université d'Ottawa (M. Sc. avec thèse de 12 crédits en anglais et en français), à l'Université du Manitoba (M. Sc. avec thèse de 27 crédits), à l'Université Queen's (M. Sc. avec projet de recherche équivalent à 20 crédits) et à l'Université de la Colombie Britannique (M. Sc. Business avec thèse de 12 crédits). Nous notons que la partie de scolarité dans les programmes recensés est encore plus importante que la thèse comparativement aux programmes québécois.

Il est permis de constater que la structure des programmes de Maîtrise ès sciences (gestion) offerts au Canada varie quelque peu d'une université à l'autre. Le programme proposé est passablement semblable à ceux offerts au Québec, avec le même nombre total de crédits, soit 45. La thèse (ou le mémoire) dans les programmes québécois comporte entre 15 et 24 crédits, alors que celle dans le nôtre est établie à 21 crédits. Toutefois, contrairement à ce que nous proposons, les autres universités canadiennes offrent une gamme plus étendue de cours à contenu défini. Cela s'explique en grande partie par le fait qu'elles disposent de ressources professorales plus importantes.

Avec les ressources professorales plus limitées comparativement à de grandes universités canadiennes, il n'est pas possible pour la Faculté d'administration d'offrir un tel répertoire de cours dans chacun des champs d'études. En revanche, il est astucieux de la part de la faculté d'offrir, d'une part, une scolarité de 24 crédits par le biais de plusieurs cours à contenu variable susceptibles de répondre aux besoins spécifiques de formation des étudiantes et des étudiants et, d'autre part, de leur offrir un volet de recherche tout à fait conforme à la norme, soit 21 crédits de thèse sans compter au moins neuf (9) autres crédits liés à la recherche. Le dossier de réalisations en recherche du corps professoral (voir le tableau 8 ou l'annexe C et les curriculum vitae) démontre clairement sa capacité à assurer aux étudiantes et aux étudiants un encadrement de qualité dans leurs travaux de recherche.

Bref, le programme de Maîtrise ès sciences (gestion) proposé sera donc l'unique programme de ce genre dans les provinces maritimes. Il permettra de répondre aux besoins des francophones intéressés par une formation spécialisée de deuxième cycle en gestion. Il constituera aussi pour l'Université de Moncton un attrait très important aux yeux des candidates et des candidats provenant de la francophonie mondiale.

5.3 Possibilités de collaborer avec d'autres établissements (universitaires ou non universitaires) de la région, ou ailleurs au Canada, pour la prestation du programme, et démarches entreprises à cet effet

Nous envisageons diverses formes de collaboration avec d'autres établissements. D'abord, la collaboration entre les trois constituantes de l'Université de Moncton pourra s'effectuer au niveau de l'encadrement des étudiantes et étudiants. Par exemple, des professeurs et professeurs des secteurs administration et sciences humaines du Campus d'Edmundston et du Campus de Shippagan seront invités à prendre part à des séminaires, à la direction et à l'évaluation de thèse. Parallèlement, des collègues provenant d'autres établissements canadiens ou étrangers, liés soit par des ententes institutionnelles, soit par des collaborations individuelles, seront aussi invités à participer au programme, notamment au chapitre de la direction ou l'évaluation de thèse.

5.4 Preuve de consultation d'autres établissements offrant des programmes semblables, équivalents ou comparables (fournir au minimum les détails du processus de consultation et des lettres ou preuves de communication avec les autres établissements pour demander des renseignements; les réponses de ces établissements devraient de préférence être incluses)

La proposition du nouveau programme de Maîtrise ès sciences (gestion) a été soumise à cinq universités québécoises offrant des programmes semblables pour rétroaction. Le choix exclusif des universités québécoises s'explique par le fait que ces dernières constituent essentiellement les concurrents les plus importants du programme proposé. Les cinq universités consultées sont :

- École HEC de Montréal
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec à Montréal
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université Laval

Les rapports d'examineurs externes, présentés à l'annexe F, sont tous favorables à la proposition du nouveau programme. On peut aussi y noter plusieurs suggestions, questions et commentaires dont certains ont mené à des modifications à la proposition initiale.

- **Rapport de M. Michel Vézina**, professeur titulaire, responsable pédagogique du B.A.A., D.E.S.S. et M.Sc. en comptabilité publique, École HEC de Montréal.
Suggestion : « *Cependant, j'encourage les responsables de ce programme à établir des partenariats durables avec ces institutions afin de faciliter l'accès aux terrains de recherche pour les étudiants et les professeurs impliqués dans ce nouveau programme.* »
Réponse : Cette suggestion a été intégrée au point 8.8 du document.
- **Rapport de M. Mario Fortin**, vice-doyen à la recherche, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke.
Suggestion : « *La structure proposée du programme pourrait être à revoir s'il y a une grande popularité du programme, en réduisant les lectures dirigées et augmentant les cours en classe.* »
Réponse : Cette suggestion a été intégrée au point 2.4 du document - *Notes explicatives sur les cours et les travaux de recherche prévus dans le programme.*
- **Rapport de Mme. Line Ricard**, professeure titulaire, titulaire de la Chaire de management des services financiers, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.

Question : « *Comme le programme sera nouveau, ne serait-il pas pertinent d'allouer plus de crédits au projet de mémoire et ainsi réduire les frais d'un cours supplémentaire?* »

Réponse : La structure du programme proposé demeure inchangé, tel que présenté au point 2.2 du présent document, avec une scolarité de 24 crédits répartis en cours obligatoires et cours à option pour permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir les connaissances de son champ d'études et de maîtriser la démarche scientifique et les outils d'analyse. La réduction des crédits de scolarité risquerait d'affecter la capacité de l'étudiante ou de l'étudiant de mener à bien son projet de recherche.

Commentaire : « *Le concept de lecture dirigée est parfois compliquée.* »

Réponse : Le concept est plus flexible et s'adapte mieux au nombre d'inscriptions prévues pour le démarrage du programme proposé. Cette question correspond à la suggestion de l'examineur Mario Fortin de l'Université de Sherbrooke, suggestion déjà intégrée au point 2.4 du document - *Notes explicatives sur les cours et les travaux de recherche prévus dans le programme.*

Question : « *Sept disciplines seraient offertes..., n'est-ce pas beaucoup pour un nouveau programme?* »

Réponse : Effectivement. Toutefois, tel qu'expliqué au point 2.2 du document, la flexibilité des cours ou séminaires donnés sous forme de lecture dirigée permettra d'offrir l'ensemble des principales disciplines des sciences de la gestion, tout en assurant un meilleur encadrement de l'étudiante ou de l'étudiant en vue de sa capacité de bien mener son projet de recherche.

Question : « *On parle d'aller chercher des étudiants étrangers et il y a un centre de commercialisation internationale, ne serait-il pas avantageux de mettre de l'avant cette discipline?* »

Réponse : Même si le commerce international ne sera pas offert en tant que discipline, cela n'empêchera pas les étudiantes ou étudiants intéressés d'inclure cette dimension dans leur projet de recherche. Le Centre de commercialisation internationale pourrait faciliter l'accès à des entreprises exportatrices pour la collecte de données.

Question : « *De plus en plus d'universités offrent une option « projet d'intervention/stage » qui est jugée attrayante par un nombre important d'étudiants. Cette option a-t-elle été considérée?* »

Réponse : La Faculté d'administration offre depuis plusieurs années une maîtrise généraliste - MBA régime coopératif, alors que le nouveau programme est axé sur la formation de spécialistes.

Question : « *... huit étudiant par année, dont seulement deux en provenance du BAA... ces chiffres me semblent conservateurs... En fait, il y avait déjà plus d'une dizaine d'inscrits dans le programme de MBA avec mémoire. Pour quelle raison s'attend-on à beaucoup moins dans le programme de M.Sc.?* »

Réponse : Le nombre d'inscriptions provenant du BAA a été révisé à la hausse en le doublant compte tenu d'un grand bassin de diplômées et diplômés de premier cycle. Toutefois, la prévision du nombre d'inscriptions de l'étranger demeure inchangé, soit 6 par année pour assurer une meilleure intégration au système canadien (voir le tableau 2 du document avec un taux de rétention de 80%). Compte tenu des ressources existantes de la Faculté d'administration, ces chiffres sont fondés sur le désir de sélectionner de meilleures candidates ou de meilleurs

candidats et de leur offrir un encadrement de qualité durant la période de démarrage du programme.

- **Rapport de M. Saïd Zouiten**, directeur du Département des sciences de la gestion, Université du Québec à Trois-Rivières.

Suggestion : « ... l'absence de cours portant sur l'analyse de données dans le bloc des cours obligatoires... Je suggère de modifier partiellement le contenu du cours ADGO6441 Analyse des données de gestion pour insérer quelques séances sur l'approche qualitative et de rendre ce cours obligatoire. »

Réponse : Les approches qualitative et quantitative sont abordées de façon sommaire dans le cours ADSG6100 Méthodologie de la recherche. Il n'est pas nécessaire de modifier le cours ADGO6441 et de le rendre obligatoire (voir point 2.4 du document - *Notes explicatives sur les cours et les travaux de recherche prévus dans le programme*).

Question : « ... le nombre d'inscriptions au même programme est passé de 28 en 2007 à 18 en 2011, avec un creux en 2010 de 13 inscriptions. On comprend que les demandes d'admission augmentent, alors que le nombre d'inscriptions diminue. Comment expliquer cette situation et quel est l'impact de cette tendance sur la pertinence du programme proposé? »

Réponse : La majorité des inscriptions au programme de MBA avec mémoire proviennent de l'étranger. Même si les causes exactes des fluctuations d'inscriptions demeurent inconnues, la longueur du processus de demande de visa et le financement peuvent certainement jouer un rôle important. L'impact de ces fluctuations sur le programme proposé ne sera pas important avec une projection conservatrice de 6 inscriptions internationales, d'autant plus qu'elle est loin du creux de 13 et de la moyenne de 18 au cours des dernières années.

Question : « ... au moins huit étudiants inscrits dès la première année... Je me demande si ce nombre est vraiment suffisant pour maintenir l'offre de ce programme, surtout s'il faut tenir compte d'un taux d'abandon moyen de 20% aux cycles supérieurs. »

Réponse : En tenant compte des ressources existantes, il est souhaitable de démarrer le programme avec ces inscriptions afin d'offrir un meilleur encadrement qui assurera la réussite des étudiantes et étudiants. Selon les projections, à l'exception de la première année, il y aura tout de même 17 inscriptions annuellement dans le nouveau programme.

Commentaire : « Pour ce qui est de la cible employeurs, le document ne démontre pas le besoin de ces derniers pour des diplômés d'un programme avec un profil de recherche. »

Réponse : L'information est présentée au point 6.2 du document.

Commentaire : « ... nous constatons qu'aucun professeur n'est spécialisé en marketing et un seul l'est en gestion des opérations. »

Réponse : Il s'agit d'une liste non-exhaustive des chercheuses et chercheurs. En fait, il y a quatre membres du corps professoral spécialisés en marketing. À l'exception d'une personne en instance de thèse de doctorat, les autres pourront contribuer au programme proposé. De même, il y a trois professeurs spécialisés en gestion des opérations qui pourront tous intervenir dans ce programme.

- **Rapport de M. Robert W. Mantha**, professeur titulaire, département des systèmes d'information organisationnels, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval.

Commentaire : « *Pour un programme de maîtrise, 3 articles serait beaucoup trop lourd.* »

Réponse : Selon le règlement universitaire 31.1b, une thèse par publications exige au moins un article arbitré, mais non trois. (Voir *Notes explicatives sur les cours et les travaux de recherche prévus dans le programme* au point 2.4 du document).

Par ailleurs, il est à noter que d'autres commentaires émis par certains examinateurs touchent plutôt des règlements universitaires notamment la durée du programme, la notation de la thèse, la possibilité de passerelle entre les programmes de premier cycle et le programme proposé.

6 BESOINS DU PROGRAMME

6.1 Besoins sociaux (locaux, régionaux et nationaux) auxquels répondent les diplômées et les diplômés de ces programmes tels que documentés, notamment, par l'analyse de l'évolution de la discipline, l'analyse du marché du travail, la demande pour des diplômées et diplômés, etc. Ces preuves devraient provenir de sources externes (chercheurs de pointe, organismes gouvernementaux, employeurs, organismes professionnels, etc.)

La création d'un programme de Maîtrise ès sciences (gestion) à la Faculté d'administration de l'Université de Moncton vise à répondre à un besoin réel aux niveaux local, provincial, national et international. Elle vise aussi à répondre à la volonté de l'Université de Moncton et à celle du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes de cycles supérieurs⁶.

À l'heure actuelle, il n'y a aucun programme de Maîtrise ès sciences (gestion) offert en langue française au Nouveau-Brunswick ou au Canada atlantique. Les diplômées et les diplômés de premier cycle, intéressés par un tel programme, doivent aller à d'autres universités canadiennes, principalement à des universités québécoises. La mise en place d'un tel programme permettra de retenir ces candidates et candidats dans la province et, du même coup, de soutenir les efforts des entreprises acadiennes et francophones de se doter d'un personnel hautement qualifié dans divers domaines de la gestion, ce qui contribuerait davantage à leur développement pour mieux faire face à la concurrence.

Par ailleurs, selon l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur les candidates et les candidats de la province signée par les deux paliers gouvernementaux en janvier 2005 qui « vise entre autres à donner au Nouveau-Brunswick un mécanisme permettant d'accroître les avantages économiques de l'immigration au Nouveau-Brunswick, selon les priorités économiques et la situation du marché ainsi que le développement régional, en autorisant le Nouveau-Brunswick à nommer ses candidats, compte tenu de l'importance d'y favoriser le développement des communautés francophone et anglophone. Le Nouveau-Brunswick a la responsabilité exclusive et non transférable d'évaluer et de désigner les candidats dont il estime qu'ils : a) contribueront à son développement économique; b) pourront très probablement réussir leur établissement économique au Nouveau-

⁶ Selon le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick, publié en 2008, l'objectif est de faire passer de 2145 à 3000 le nombre d'étudiants inscrits aux programmes de cycles supérieurs.

Brunswick ». Le programme de Maîtrise ès sciences (gestion) attirera davantage de candidates et de candidats internationaux de langue française qui, eux aussi, doivent à l'heure actuelle se diriger vers des universités québécoises. Ces candidates et candidats pourront contribuer à l'essor économique de la province en choisissant d'y demeurer.

6.2 Consultation avec les employeurs et les organismes professionnels en ce qui concerne le marché de l'emploi actuel et prévu

Afin de mettre en évidence le besoin actuel et futur de la Maîtrise ès sciences (gestion) pour les diverses disciplines de la Faculté d'administration, nous avons effectué une enquête dans divers secteurs (transport, expert-conseil, commerce de détail et agences gouvernementales, etc), laquelle fut réalisée par le biais d'entrevues personnelles auprès des cadres responsables des opérations ou de l'embauche au sein de vingt-cinq employeurs potentiels de la région, notamment Major Drilling, KPMG, Irving, Sobey, Agence de promotion économique du Canada atlantique et Agence de revenu Canada. Pratiquement tous les répondants ont exprimé qu'il y a un besoin grandissant de spécialistes au sein de leur organisation. Ce besoin, qui varie selon le secteur d'activité de l'organisation, existe dans divers domaines, notamment la gestion des ressources humaines, le marketing, la finance, la gestion des opérations et les systèmes d'information organisationnels. Plusieurs employeurs ont affirmé vouloir embaucher dans le futur des candidates et des candidats possédant une formation spécialisée en gestion. Soulignons cependant que le grade « maîtrise ès sciences » en gestion est méconnu chez certains employeurs potentiels en raison de la surexposition de la maîtrise en administration des affaires – MBA et de l'absence de ce grade dans les universités des provinces atlantiques, à l'exception de l'Université Memorial qui vient d'offrir en septembre 2014 un programme de maîtrise ès science en gestion (Master of Science in Management). En revanche, il faut souligner que le grade « maîtrise ès sciences » en gestion est davantage connu ailleurs au Canada puisqu'il y est offert depuis plusieurs années par des établissements comme l'École HEC, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Montréal, l'Université Concordia, l'Université d'Ottawa, l'Université Queen's, l'Université du Manitoba et l'Université de la Colombie Britannique.

6.3 Priorité accordée au programme dans la structure générale et l'élaboration des programmes d'études de chaque établissement

La Faculté d'administration a en son sein plusieurs unités à vocation de recherche et de développement, soit la Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives, la Chaire d'études Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière, le Centre Assomption de recherche et développement en entrepreneuriat et le Centre de commercialisation internationale. Plusieurs travaux de recherche et de développement menés par ces unités s'inscrivent dans un des axes prioritaires de l'Université de Moncton, à savoir les études acadiennes et la recherche en milieu minoritaire. Par exemple, un des thèmes importants dégagés de ces travaux est l'entrepreneuriat acadien.

Le projet de Maîtrise ès sciences (gestion) cadre bien avec les thèmes de recherche privilégiés par ces unités. Par ailleurs, elle aura pour effet d'accroître la capacité de recherche de la Faculté d'administration, par le biais des projets menés au sein du nouveau programme. Elle renforcera la capacité des membres du corps professoral à obtenir des subventions de recherche et, du même coup, contribuera à leur rétention. À long terme, le programme de deuxième cycle avec thèse constituerait une étape importante du processus de renouvellement du corps professoral. Les diplômées et les diplômés intéressés par une carrière universitaire et de chercheur pourraient être dirigés

vers des programmes d'études doctorales suivant les besoins spécifiques de la Faculté d'administration.

6.4 Demande de la part des étudiantes et étudiants

Les membres du corps professoral de la Faculté d'administration reçoivent régulièrement des demandes de lettres de recommandations de la part des diplômées et des diplômés de premier cycle dans leur démarche de poursuivre des études de maîtrise spécialisée dans des universités québécoises. Le tableau 7 présente le nombre de diplômées et de diplômés de premier cycle par discipline durant la période de 2003 à 2011.

Selon une enquête interne effectuée en automne 2010 auprès des étudiantes et des étudiants de 4^e année du baccalauréat en administration des affaires, une proportion de 5% des répondantes et des répondants déclare songer à poursuivre des études au deuxième cycle dans un avenir rapproché. De plus, il y a des diplômées et des diplômés de premier cycle dans des disciplines connexes en sciences sociales, en sciences pures ou appliquées qui pourraient être intéressés par le programme proposé. Par exemple, une formation en économie est admissible à la spécialisation en finance; celle en psychologie et en sociologie est admissible à la spécialisation en gestion des ressources humaines ou en management, ou encore en marketing; celle en ingénierie ou en mathématiques est admissible à la spécialisation en gestion des opérations; celle en informatique est admissible à la spécialisation en systèmes d'information organisationnels.

Tableau 7

Diplômées et diplômés par programme - Faculté d'administration

	Année								Total
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
BAA conc. en comptabilité coop	0	0	0	0	0	6	8	10	24
BAA conc. en marketing - coop	2	0	0	2	3	3	1	0	11
BAA conc. gestion opérations	8	12	8	7	5	8	4	11	63
BAA concentration comptabilité	27	19	31	34	27	37	26	21	222
BAA concentration finance	16	24	20	28	28	27	29	30	202
BAA concentration management	22	26	14	28	16	15	12	19	152
BAA concentration marketing	25	21	19	17	17	24	14	27	164
BAA gestion internationale	3	6	10	15	6	5	0	7	52
BAA gestion opérations - coop	0	0	0	0	2	2	0	0	4
BAA programme général	18	15	20	15	12	12	9	15	116
BAA sys. d'info organisat coop	0	0	0	0	0	0	0	3	3
BAA syst. d'infor. organisat.	6	6	3	5	2	5	1	0	28
Baccalauréat en commerce	5	0	2	2	1	2	1	2	15
Total	132	129	127	153	119	146	105	145	1056

Parallèlement, le nombre d'inscriptions au programme de MBA avec mémoire de dix-huit en moyenne au cours des dernières années, comme en témoignent les statistiques fournies par le Registrariat et présentées au tableau 8, laisse entrevoir un autre groupe important de candidates et de candidats potentiels au programme proposé.

Tableau 8
Nombre d'inscriptions au MBA avec mémoire de 2007 à 2011

	Décembre 2007	Décembre 2008	Décembre 2009	Décembre 2010	Décembre 2011
Nombre d'inscriptions	28	18	15	13	18

L'ensemble de ces renseignements démontre clairement qu'il existe un bassin de recrutement important pour le programme de Maîtrise ès sciences (gestion).

6.5 Clientèle (nombre d'inscriptions prévues, limites des inscriptions ou nombre maximal d'inscriptions prévues et les sources)

Selon les statistiques fournies par le Registrariat, il y a eu en moyenne au cours des cinq dernières années 18 étudiantes et étudiants inscrits dans le programme de MBA avec mémoire offert à la Faculté d'administration. Notons que le programme de MBA avec mémoire vient d'être aboli et le nouveau programme s'inscrit dans notre démarche visant à combler ce vide.

Selon la même enquête mentionnée au point 6.4, la presque totalité des étudiantes et des étudiants inscrits dans le programme de MBA avec mémoire auraient opté pour un programme de deuxième cycle spécialisé avec thèse dans un domaine de la gestion s'il était disponible au moment du dépôt de leur demande d'admission. Comme mentionné précédemment, une proportion de 5% des étudiantes et des étudiants de 4^e année du baccalauréat en administration des affaires déclare songer à poursuivre des études spécialisées de deuxième cycle dans un avenir rapproché. À la lumière de ces renseignements, il est permis de dire qu'il existe une demande certaine pour le programme proposé. Notre objectif d'avoir au moins 10 étudiantes et étudiants inscrits dès la première année est donc réaliste.

7 PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROGRAMME

7.1 Description du processus d'élaboration du programme de l'établissement avant la soumission du projet. Chaque spécialiste interne et externe doit être nommé et son évaluation ou ses commentaires écrits sur le programme proposé doivent être annexés au projet.

En mai 2000, pour répondre à la demande des étudiantes et des étudiants intéressés par une formation de deuxième cycle axée sur la recherche, un volet de recherche fut ajouté au programme de MBA. Il s'agissait d'un mémoire de neuf (9) crédits qui avait pour objet l'exploration d'un thème en gestion. La décision de choisir un mémoire au lieu d'une thèse reposait sur le nombre restreint de professeures et de professeurs susceptibles d'encadrer des travaux de recherche. Or, la situation actuelle est fort différente. Le renouvellement du corps professoral qu'a connu la Faculté d'administration au cours des cinq dernières années, avec l'arrivée de plusieurs nouveaux membres détenteurs de doctorat et actifs en recherche, a contribué à une effervescence accrue de la recherche, comme en témoigne le nombre grandissant de publications réalisées par l'ensemble des professeures et professeurs, présentées au tableau 8 au point 8.1. Sur vingt-cinq membres à temps plein, vingt-deux sont détenteurs de doctorat et actifs en recherche, et certains ont déjà collaboré avec d'autres universités en tant que membres de jury de thèse de maîtrise et de doctorat. Les quatre autres sont sur le point de compléter leurs études doctorales. Ces professeures et professeurs constituent un bassin de ressources humaines de premier ordre aptes à répondre adéquatement aux besoins de formation du programme proposé.

Les renseignements relatifs aux activités de recherches des professeures et professeurs qui contribueront au programme de Maîtrise ès sciences (gestion) sont présentés au point 8.1 et également dans leur curriculum vitae à l'annexe D.

La proposition de ce nouveau programme doit franchir diverses étapes internes et faire l'objet de plusieurs évaluations externes. À l'interne, le Comité des études supérieures (CES) de la Faculté d'administration a préparé l'ébauche de programme qui a par la suite été soumise aux Assemblées départementales pour rétroaction. Le document révisé a été soumis au Conseil de la Faculté d'administration qui l'a recommandé à sa réunion du 11 mai 2012. Ce document devra être soumis aux autres instances de l'Université de Moncton, notamment le Comité des programmes de cycles supérieurs, le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR), le Comité de programmes, le Sénat académique, le Comité conjoint de planification et le Conseil des gouverneurs. À l'externe, la proposition a été soumise à cinq examinateurs indépendants. Cette étape externe précède l'étude de la proposition par le Comité des programmes de cycles supérieurs. Plusieurs suggestions soumisees par les examinateurs ont été intégrées au document. Les rapports des examinateurs, reçus en août et en septembre 2012, sont présentés à l'annexe F.

Ultimement, la proposition devra être soumise à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). Il est à noter que le processus d'admission ne commence pas avant l'approbation finale de cette dernière instance.

7.2 Description de la réponse aux examens externes

La Faculté d'administration avait demandé cinq évaluations externes dont les résultats ont été obtenus en septembre 2012 et intégrés au point 5.4 du présent document. Si la CESPM juge nécessaires d'autres consultations, la Faculté se conformera à une telle exigence.

7.3 Description de toutes les exigences relative à l'agrément

Ne s'applique pas

8 CRITÈRES D'ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRES ET RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES DANS LE CAS D'UN PROJET DE NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

8.1 À l'aide du tableau suivant, décrivez : 1) les membres du corps professoral qui contribuera au programme et 2) le soutien à la recherche accordé aux professeurs dans le passé, y compris un registre des publications, surtout dans les revues à comité de lecture anonyme.

Le tableau 8 donne un portrait sommaire des membres du corps professoral ayant des intérêts en recherche dans les principales disciplines des sciences de la gestion. Les renseignements présentés montrent une qualité et une productivité continue en recherche, ce qui permet de constater de toute évidence la capacité du corps professoral à encadrer les étudiantes et les étudiants inscrits dans le nouveau programme de Maîtrise ès sciences (gestion). Le tableau 9 est reproduit à l'annexe C du présent document.

Tableau 9

Profil sommaire des principaux membres du corps professoral qui contribueront au programme proposé

<i>Nom, rang et statut</i>	<i>Plus grand grade détenu et université qui l'a décerné et en quelle année</i>	<i>Spécialité</i>	<i>Source des subventions reçues</i>	<i>Total des subventions reçues (trois dernières années)</i>	<i>Nombre de publications (publiées et acceptées) évaluées par un comité de lecture (cinq dernières années)</i>
Avelé, Donatien professeur adjoint, régulier	D. Sc. G., Université Montesquieu Bordeaux IV (France), 2009	Contrôle de gestion, Comptabilité de gestion, Normes comptables IAS/IFRS, Analyse des états financiers, Théorie de la contingence appliquée à la mesure de la performance, Système de mesure de la performance des OSBL, Indicateurs de performance municipaux	FESR	4 000 \$	6
Booto Ekionea, Jean-Pierre professeur adjoint, régulier	Ph.D., École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal (UQAM), 2008	Fondements théoriques des systèmes d'information organisationnels (SIO), Aspects stratégiques et économiques des SIO et des technologies de l'information, gestion du développement des SIO, analyse et conception des applications des SIO et en affaires électroniques, Principes de programmation web et orienté objet, Gestion de projets en SIO, Gestion des connaissances et intelligence d'affaires	FESR	15 000 \$	20
Boubacar, Hamadou professeur adjoint, régulier	D. Sc. G., Université de Reims Champagne-Ardenne (France),	Finance, Internationalisation bancaire, Choix de l'implantation bancaire à l'étranger,	Service de l'enseignement supérieur et de la recherche de Reims (France),	3 000 \$	10

	2007	Développement de groupes bancaires coopératifs	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du Niger, FESR		
Deschênes, Sébastien professeur agrégé, régulier	Doctorat en administration (DBA), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), 2010	Comptabilité financière et vérification	Chaire des Caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives, Bureau du surintendant des faillites	3 000 \$	5
Fillion, Gérard professeur agrégé, régulier	Ph.D., Université Laval, 2005	E-learning, Développement de systèmes d'information (SI), Adoption et diffusion des technologies de l'information (TI), Progiciels de gestion intégrée (ERP), Gestion des connaissances (KM)	FCAR (Québec), FESR	4 400 \$	42
Guihur, Izold professeure adjointe, régulier	DBA, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), 2010	Management, Dynamisme organisationnel, Gestion des PME, Management international, Innovation	FESR	3 000 \$	2
Koffi, Vivi professeure agrégée, régulier	Ph.D., Université Laval, 1992, DBA, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), 2008	Comportement organisationnel, Entrepreneuriat féminin, Transmission familiale de PME, Gestion des ressources humaines	FESR	10 000 \$	8
Lakhal, Salem Y. professeur titulaire, régulier	Ph.D., Université Laval, 1998	Gestion de la chaîne logistique, Chaîne logistique verte, Transport et logistique international, Gestion des projets à l'international	CRSH, FINB, FESR, Ressources humaines et développement des compétences Canada	123 000 \$	20
Leclerc, André professeur titulaire, régulier	Ph.D., Université Laval, 1989	Économie des coopératives, Économie des régions acadiennes du Nouveau-Brunswick, Microéconomie appliquée, Économie du secteur financier	FCAR (Québec), Matuszewski, Fédération des Caisses populaires acadiennes, CURA, Conseil économique du Nouveau-Brunswick, ARUC, Coop Atlantique, National Research	89 700 \$	19

			Program in Financial Services & Public Policy, Université d'Ottawa, Programme de coopération universitaire Québec - Nouveau-Brunswick		
Marcoux, Gilles professeur adjoint, régulier	Ph.D., Université Laval, 2007	Gestion des ressources humaines, Relations du travail, Engagement organisationnel, Satisfaction des employés, Changement organisationnel	CRIMT, Fondation de l'Université Laval, FESR	6 000 \$	8
Morris, Tania professeure agrégée, régulier	D. Sc. G. (Finance), Grenoble II - Université Pierre Mendès (France), 2004	Gestion de trésorerie et institutions financières	FESR, Ressources humaines et développement des compétences Canada	6 660 \$	13
Nguyen, Nha Professeur titulaire, régulier	D. Sc. G. Université de Montpellier, 1989	Gestion des services, gestion de la qualité et statistique appliquée, gestion de l'innovation	Chaire des Caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives	3 000 \$	10
Ouedraogo, Alidou professeur agrégé, régulier	Ph.D., HEC Montréal, 2003	Entrepreneuriat et innovation, Management stratégique, Alliances stratégiques internationales	Fédération des Caisses populaires acadiennes, CMA-Nouveau-Brunswick, Chaire des Caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives, FESR, CETAI, Programme canadien de bourses de la francophonie	31 000 \$	18
Prud'Homme, Brigitte professeure adjointe, régulier	DBA, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), 2011	Marketing	s/o	s/o	7
Rojas, Miguel professeur adjoint, régulier	Ph.D., École des sciences de la gestion, Université du Québec à	Gestion du fonds de roulement, Décisions de financement, Finance	FESR	3 500 \$	7

	Montréal (UQAM), 2010	internationale, Théorie de la finance			
Roy, Andrée professeure agrégée, régulier	DBA, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), 2007	E-learning et PME, Internet / Intranet / Extranet, Analyse des systèmes, Gestion des projets informatique, Bases de données	FESR	8 700 \$	11

8.2 Les curriculum vitae rédigés conformément aux directives énoncés au point 8.2 ci-après de tout le personnel professoral qui contribuera directement au programme doivent être annexés au projet.

Les curriculum vitae des professeures et des professeurs qui seront appelés à participer au programme de Maîtrise ès sciences (gestion) sont présentés à l'annexe D.

8.3 Renseignements complémentaires nécessaires pour démontrer qu'une masse critique de professeurs participent activement à la recherche, que les membres du corps professoral actuel (ou planifié) offrent une expertise suffisante dans la discipline, qu'il y a une forte importance accordée à la recherche au sein de l'unité qui propose le programme (mise en évidence par les subventions obtenues, les publications et les séminaires)

Au cours des dernières années, plusieurs professeures et professeurs de la Faculté d'administration ont eu des réalisations significatives en recherche. Dans chacune des disciplines de la gestion, le nombre de publications s'accroît d'année en année. Les renseignements sommaires présentés au point 8.1 et les curriculum vitae à l'annexe D donnent une description de ces réalisations.

Plusieurs membres du corps professoral ont déjà dirigé des mémoires de recherche dans le cadre du programme de maîtrise en administration des affaires avec mémoire ou pris part à des jurys de thèse de maîtrise et de doctorat dans d'autres universités. Les deux chaires de recherche rattachées à la Faculté d'administration, la Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives et la Chaire d'études Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière, ont mené plusieurs recherches fondamentales et appliquées en collaboration avec des membres du corps professoral, et contribué à la réalisation de plusieurs publications dans des revues avec comité de lecture et de communications dans des congrès scientifiques au Canada et à l'étranger.

Dans le passé, la Faculté d'administration a à plusieurs reprises organisé des congrès et colloques scientifiques, notamment le congrès annuel de l'Atlantic Schools of Business (ASB) et le colloque intitulé « Gérer la distinction coopérative / Managing the cooperative difference ». Ces événements ont attiré de nombreux chercheurs et chercheuses des Provinces atlantiques et d'ailleurs au Canada. Par ailleurs, le Comité de la recherche de la Faculté d'administration organise régulièrement des conférences « midi-recherche » permettant aux membres du corps professoral de présenter les résultats de leurs recherches.

L'arrivée du programme de Maîtrise ès sciences (gestion) stimulera davantage la recherche au sein de la Faculté d'administration en intégrant les étudiantes et les étudiants dans les activités menées par les membres du corps professoral. La présence de ces étudiantes et étudiants, considérée comme un soutien indispensable à l'accroissement des publications, augmentera les chances de succès dans les demandes de subvention des

professeures et des professeurs, particulièrement celles auprès des grands conseils comme le CRSH et le CRSNG.

8.4 Dans le cas du programme axé sur la recherche, une démonstration de la capacité du corps professoral à fournir des services de supervision et à faire partie du comité de supervision à long terme

Durant les dernières années, plusieurs membres du corps professoral ont été appelés à diriger des mémoires de recherche dans le cadre du programme de maîtrise en administration des affaires avec mémoire. Au total, trente-trois (33) mémoires ont été réalisés sous la supervision du corps professoral durant la période de 2001 à 2010.

L'introduction d'un programme de Maîtrise ès sciences (gestion) aura pour effet d'accroître la capacité de recherche de la Faculté d'administration, par le biais des projets menés au sein du nouveau programme. Elle renforcera la capacité des membres du corps professoral à obtenir des subventions de recherche et, du même coup, contribuera à leur rétention. À long terme, le programme de deuxième cycle avec thèse contribuera à maintenir une excellente culture de recherche au sein de la Faculté d'administration susceptible d'attirer de bonnes candidates et de bons candidats pour le renouvellement du corps professoral.

8.5 Description ou preuve qu'une structure appropriée (tel un bureau des études supérieures) est en place pour appuyer le programme

À l'instar des autres programmes de cycles supérieurs offerts à l'Université de Moncton, le nouveau programme bénéficiera de l'appui de deux instances, à savoir la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) et le Comité des études supérieures (CES) de la Faculté d'administration. La FESR veille entre autres au respect des règlements universitaires et voit au maintien de normes élevées pour l'enseignement aux deuxième et troisième cycles conformément aux normes nationales. Elle assure l'uniformité dans la gestion et la promotion des programmes et le fonctionnement de comités internes, notamment le comité d'éthique de la recherche. De plus, elle maintient le contact fréquent avec les conseils de recherche du Canada et divers organismes subventionnaires. La structure actuelle de fonctionnement de la FESR a fait ses preuves. Elle est constituée d'un décanat (doyenne/doyen et vice-doyenne/vice-doyen), d'un conseil (représentants des facultés) et d'une assemblée facultaire (professeures et professeurs chercheurs membres de la FESR).

La gestion des programmes existants de deuxième cycle (MBA, MBA régime coopératif, MBA à temps partiel et J.D.-MBA) de la Faculté d'administration est présentement confiée au Comité des études supérieures, composé de quatre professeures ou professeurs, d'une représentante ou d'un représentant étudiant et une ou un responsable de programmes qui agit comme président du Comité. Sur le plan administratif, il existe au sein de la Faculté d'administration un secrétariat des programmes de deuxième cycle pour veiller aux besoins du corps étudiant. La gestion du programme proposé sera intégrée à la structure existante et bénéficiera des mêmes ressources, déjà en place, affectées à la gestion des programmes de deuxième cycle.

8.6 Une liste plus détaillée que celle fournie pour les programmes de premier cycle en ce qui concerne les installations physiques et de soutien pour les ressources humaines disponibles, notamment les ressources documentaires (ratio du fonds de bibliothèque parmi d'autres mesures) et accès à des œuvres savantes, des laboratoires, des instruments, des ordinateurs, des techniciens, des services aux étudiants des cycles supérieurs, etc.

Au niveau du personnel enseignant, la Faculté d'administration compte présentement vingt-cinq membres à temps plein dont vingt-deux sont détenteurs de doctorat et actifs en recherche, et certains ont déjà collaboré avec d'autres universités en tant que membres de jury de thèse de maîtrise et de doctorat. Les trois autres sont sur le point de compléter leurs études doctorales. Ces professeures et professeurs constituent un bassin de ressources humaines de premier ordre capables de répondre adéquatement aux besoins de formation dans le programme proposé.

La Faculté d'administration a en son sein quatre unités à vocation de recherche et de développement, à savoir la Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives, la Chaire d'études Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière, le Centre Assomption de recherche et développement en entrepreneuriat et le Centre de commercialisation internationale.

La Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives : La Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives a pour mandat le développement de nouvelles connaissances par le biais des études portant sur des thèmes innovateurs dans le domaine de la gestion des coopératives, le transfert de ces connaissances aux institutions ou intervenants intéressés pour renforcer leurs pratiques dans les diverses sphères d'activités de l'économie.

La Chaire d'études Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière : La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière est à la fois un outil de promotion des différentes professions reliées à la gestion financière et un levier de développement et de diffusion de la recherche dans le domaine de la finance.

Le Centre Assomption de recherche et développement en entrepreneuriat : Le Centre Assomption de recherche et développement en entrepreneuriat cherche à promouvoir la recherche et la formation en entrepreneuriat auprès des gens d'affaires et dans les trois centres universitaires et à assurer la diffusion des connaissances. Le Centre Assomption assure un lien entre l'Université de Moncton et la communauté d'affaires acadienne et celle des Maritimes, plus particulièrement dans le secteur de la petite et moyenne entreprise.

Le Centre de commercialisation internationale : La mission du Centre de commercialisation international est d'encourager et de promouvoir le commerce international auprès des entreprises de la province du Nouveau-Brunswick en maximisant la synergie entre la population étudiante, le corps professoral et les entreprises.

Ces quatre unités, qui joueront un rôle de soutien important dans la prestation du programme proposé en favorisant la participation des étudiantes et étudiants, en particulier celles et ceux des cycles supérieurs, aux activités de recherche et de développement reliés aux divers domaines de la gestion par le biais d'une multitude d'activités telles que les conférences et les colloques, contribueront certes à assurer une meilleure qualité de la formation des étudiantes et des étudiants.

Par ailleurs, le vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales offre un service d'encadrement destiné aux étudiantes et aux étudiants internationaux, lequel service a pour objectif de faciliter leur adaptation au système canadien afin d'assurer la réussite dans leurs études.

Pour les ressources documentaires, le rapport d'évaluation de la Bibliothèque Champlain signale que la collection de monographies a fortement besoin de révision au niveau de l'actualité dans certains domaines et que la collection des périodiques et des bases de données répond bien aux besoins de l'enseignement et de la recherche, grâce

aux nombreux abonnements électroniques et à l'achat des bases de données. La Faculté d'administration discutera avec la direction de la Bibliothèque Champlain pour identifier les secteurs problématiques afin de cibler judicieusement les prochains achats qui renforceront la collection de monographies.

En ce qui concerne les services techniques, la Faculté d'administration dispose d'une salle des marchés supervisée par deux professeurs et de deux laboratoires d'informatique à la fine pointe de la technologie dont le fonctionnement est assuré par deux techniciens en informatique. La salle des marchés permet l'accès à plusieurs bases de données financières. Par exemple, les étudiantes et les étudiants ont accès à deux programmes. Le premier est le logiciel Thomson One, un outil puissant de présentation et de traitement de l'information financière. Il ouvre la voie sur les bourses et les marchés internationaux ainsi que sur ces bases de données. Il donne une panoplie de données financières rétrospectives (états financiers, circulaires d'information, transactions d'initiés, renseignements d'ordre général sur les entreprises, etc.) et prospectives (prévisions des analystes financiers). Le deuxième est le logiciel C.P.M.S. (Computerized Portfolio Management Services) – Morningstar. C'est un programme de données financières et de gestion de portefeuille d'actions. Il permet de trier les entreprises canadiennes en fonction de critères déterminés par l'utilisateur. Il s'agit de l'outil idéal pour un chercheur désirant obtenir un ou des échantillons d'entreprises publiques. La Faculté d'administration met présentement à la disposition exclusive des étudiantes et des étudiants de deuxième cycle une salle de classe médiatisée et neuf salles d'études équipées d'ordinateurs branchés à un réseau interne, à une imprimante et donnant accès à Internet. Le corps étudiant de deuxième cycle bénéficie également d'un salon pour des moments de repos et de détente entre les périodes d'études intenses. Les étudiantes et les étudiants inscrits au nouveau programme auront accès aux mêmes services techniques et à l'espace réservé aux programmes de deuxième cycle.

8.7 Description de l'aide financière disponible pour les étudiantes et les étudiants, particulièrement dans le cas des programmes de doctorat, y compris une description des sources disponibles (en précisant les montants) pour l'aide financière

Les étudiantes et les étudiants auront accès à plusieurs programmes de bourses de l'Université de Moncton, notamment celui réservé exclusivement aux études supérieures avec thèse. Par exemple, des bourses de maîtrise de 7 000 \$ à 10 000 \$ sont disponibles grâce à la contribution du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton. D'autres bourses d'organismes externes sont également disponibles, en particulier celles offertes par les grands conseils de recherche du Canada, tels que le CRSH et le CRSNG.

Des unités de recherche et de développement rattachées à la Faculté d'administration disposent bon an mal an d'un budget d'assistantat de recherche pour octroyer quelques bourses à des étudiantes et étudiants inscrits dans le programme de MBA avec mémoire. Cet appui financier peut certainement s'étendre au programme de Maîtrise ès sciences (gestion). Les étudiantes et les étudiants auront aussi accès à des activités d'assistantat et d'encadrement dans les programmes de premier cycle, ce qui leur permet d'obtenir un revenu supplémentaire et, du même coup, d'acquérir de l'expérience de travail universitaire. De plus, la Faculté d'administration s'engage à déployer les efforts nécessaires pour obtenir des fonds pour soutenir les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants inscrits dans le nouveau programme afin de compléter les sources de financement présentement disponibles.

8.8 Preuve de l'existence d'un réseau de soutien approprié pour les programmes connexes (de premier cycle et, le cas échéant, de 2^e et 3^e cycles) à l'établissement qui présente le projet

Le nouveau programme est destiné en premier lieu aux étudiantes et aux étudiants ayant une formation préalable dans un des domaines de la gestion. Présentement, la Faculté d'administration offre les programmes de premier cycle en comptabilité, en finance, en gestion des opérations, en gestion internationale, en management, en marketing et en systèmes d'information organisationnels. Les diplômées et les diplômés de premier cycle sont bien préparés pour poursuivre des études spécialisées au deuxième cycle dans leur discipline respective dans le cadre du nouveau programme axé sur la recherche. Dans le contexte actuel, plusieurs de ces diplômées et diplômés doivent choisir entre deux options : 1) s'exiler à l'extérieur de la province pour une telle formation ou 2) s'inscrire au programme de maîtrise généraliste (MBA) présentement offert à la Faculté d'administration pour éviter l'exil, sachant que ce dernier ne répond pas véritablement à leur besoin pour une formation spécialisée.

Les diplômées et les diplômés de premier cycle provenant des disciplines connexes pourront aussi accéder au nouveau programme. Par exemple, l'option gestion des ressources humaines ou management ou marketing pourra accueillir les personnes détenant un diplôme de premier cycle en psychologie ou en sociologie, l'option finance pouvant être destinée au diplôme en économie, l'option gestion des opérations au diplôme en ingénierie ou en mathématiques, l'option systèmes d'information organisationnels au diplôme en informatique appliquée.

La mise en œuvre d'un programme de Maîtrise ès sciences (gestion) contribuera à renforcer la capacité en recherche de la Faculté d'administration, tout en créant un environnement propice au transfert de connaissances que pourront bénéficier les étudiantes et les étudiants de premier cycle. Par exemple, les professeures et les professeurs responsables de la supervision au deuxième cycle pourront intégrer des nouvelles connaissances obtenues des travaux de recherche dans leur enseignement au premier cycle, sans compter la présence de multiples activités de recherche comme les conférences, les séminaires de thèse, etc. Les étudiantes et les étudiants inscrits au nouveau programme de deuxième cycle pourront aussi apporter leur contribution à améliorer la qualité de la formation de premier cycle de par leur participation à l'encadrement des cours de baccalauréat offerts à la Faculté.

Par ailleurs, la Faculté d'administration a l'intention d'établir un réseau de partenariat durable avec des entreprises de la région afin de faciliter l'accès aux terrains de recherche pour les étudiantes et les étudiants et les professeures et les professeurs impliqués dans le nouveau programme.

8.9 Information confirmant que le programme proposé n'est pas la reproduction d'un programme offert ailleurs dans la région ou qu'il représente un chevauchement nécessaire ou que, de toute évidence, la demande sur le marché justifie une plus grande capacité

Comme démontré au point 5.2, nous n'avons trouvé aucun programme de deuxième cycle de type recherche dans les domaines de la gestion offert dans la région. L'Université de Moncton sera la seule institution au Canada atlantique à offrir un tel programme en français.

8.10 Information démontrant que la nature du programme proposé est telle que le mieux serait qu'il soit offert à l'établissement en question

Un ensemble d'informations précédemment présentées démontre le besoin et la viabilité du nouveau programme proposé par l'Université de Moncton. Par exemple, les besoins sociaux traités au point 6.1 et la demande étudiante décrite au point 6.4 justifient l'offre du programme. Pour assurer le succès du programme, la Faculté d'administration dispose suffisamment de ressources humaines et physiques présentées aux points 4.1 et 4.2 et la capacité d'encadrement des étudiantes et des étudiants de son corps professoral est mise en évidence aux points 8.1 et 8.2. Ce programme sera donc l'unique Maîtrise ès sciences (gestion) offerte dans la région et accessible à la population acadienne et francophone des provinces atlantiques.

8.11 Description du processus de révision du projet de programme par un expert de l'extérieur de l'établissement choisi selon les normes établies (c'est-à-dire que cet expert a des connaissances approfondies dans le domaine d'études visé par le projet; il n'a pas étudié à l'établissement qui présente le projet, n'a pas collaboré avec l'établissement et n'y a pas travaillé au cours des sept dernières années, et il n'est aucunement en situation de conflit d'intérêt éventuel). Le mandat de l'expert doit couvrir au moins les éléments soulignés à l'annexe V, Mandat général du consultant de l'extérieur.

Tel que décrit au point 5.4, la proposition a été évaluée par cinq examinateurs externes. Une réévaluation est envisagée après les deux premières années de fonctionnement du programme.

8.12 Tout autre renseignement qui peut être fourni par l'établissement qui présente le projet pour aider la Commission à compléter l'évaluation du nouveau programme proposé

Aucun renseignement supplémentaire à rapporter.

FORMULAIRES

CPR-3 – Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 – Sommaire de nouveaux cours (ADSG6000, ADSG6100, ADSG6200, ADSG6201, ADSG6202, ADSG6203, ADSG6600 et ADSG6900)

CPR-5 – Modification de cours existant (ADMI6101)

CPR-9 – Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire

Lettre de l'École de psychologie (cours PSYC6502)



Campus de Moncton
FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES
École de psychologie

Edmundston
Moncton
Shippagan

Le 22 octobre 2012

Monsieur Nha Nguyen
Responsable des programmes de MBA
Faculté d'administration
Université de Moncton

Objet : Demande pour offrir le cours PSYC6502 dans le programme de
Maîtrise en sciences de la gestion

Monsieur Nguyen,

La présente a pour but de vous informer que l'École de psychologie donne son approbation afin que le cours PSYC6502 (Méthodes quantitatives psycho) soit offert comme cours à option dans le cadre du programme de Maîtrise en sciences de la gestion avec thèse.

Espérant que la présente vous permettra de procéder, je vous prie d'agréer, Monsieur Nguyen, mes salutations distinguées.



Katherine Guérard
Directrice
École de psychologie

cc : Monsieur Gaston L. LeBlanc, doyen, Faculté d'administration
Madame Lise Dubois, doyenne, FÉSR

Procès-verbaux du Conseil de la Faculté d'administration

CONSEIL DE LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
TENUE LE VENDREDI 11 MAI 2012 à 10 h 30
AU LOCAL 123, FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Présences : Gaston LeBlanc, doyen et président de séance
Gérard Fillion, vice-doyen
Izold Guihur, secrétaire de séance
Sébastien Deschênes, directeur, Département de comptabilité
Claude DesRochers, directeur, Département d'administration
Nha Nguyen, directeur, Programme MBA

Absence motivée: Frida Misago, représentante des étudiantes et étudiants

Ouverture de la séance

Le Doyen et Président accueille les membres et propose l'ouverture de la séance à 10 h 30.

1. Proposition du nouveau programme de maîtrise ès sciences de la gestion – M.Sc. (gestion)

Nha Nguyen informe le Conseil que le CES (comité des études supérieures) s'est réuni le 17 avril 2012 pour donner suite aux commentaires reçus du Conseil. Quelques modifications ont été apportées qui concernent principalement :

- a) l'offre des cours en option pour limiter les cours préalables ;
- b) l'ajout d'un tableau listant les cours et leur méthode de prestation ;
- c) la révision des coûts et revenus pour tenir compte des modifications apportées;
- d) l'inclusion des résultats d'une enquête interne sur la demande pour le nouveau programme.

Gaston LeBlanc réitère ses félicitations au CES pour la qualité de son travail et invite les membres à commenter la proposition du nouveau programme. Quelques clarifications servent de discussion.

Il est proposé par Gérard Fillion que le Conseil accepte la proposition du nouveau programme de Maîtrise ès sciences de la gestion – M.Sc.G. Proposition appuyée par Sébastien Deschênes.

Adoptée

Les prochaines étapes concernent la mise à jour des dossiers professoraux et la soumission du document pour évaluation externe.

Levée de la séance

Gaston LeBlanc remercie le Conseil et lève la séance à 11 h 37.

Gaston LeBlanc
Président de la séance

Izold Guihur
Secrétaire de la séance

Tiré à part de la réunion extraordinaire tenue le mardi 12 février 2013 à 9 h 40

Nha Nguyen propose ainsi que le Conseil accepte la création du sigle ADSG dans le cadre de la nouvelle Maîtrise ès sciences de la gestion – M.Sc.G. Proposition appuyée par Gérard Fillion.

Adoptée

Gaston LeBlanc
Le 13 février 2013.

ANNEXES

- Annexe A : Fréquentation étudiante prévue et répercussions sur les ressources
- Annexe B : Tableaux descriptifs de l'évolution de l'unité académique
proposant un nouveau programme
- Annexe C : Liste non-exhaustive des chercheuses et chercheurs
- Annexe D : Curriculum vitae de professeures et professeurs qui contribueront
à la M. Sc. (gestion)
- Annexe E : Évaluation des ressources documentaires disponibles en sciences de la
gestion par la Bibliothèque Champlain
- Annexe F : Consultation auprès d'autres établissements offrant des programmes
semblables

**RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES
AU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Préparé par le Secrétariat général

Janvier 2015

TABLE DES MATIÈRES

1.	FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES.....	2
1.1.	Création d'une Mineure en traduction	2

1. **FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES**

1.1. **Création d'une Mineure en traduction**

R : 24-CPR-141203

« Sous réserve de l'obtention d'une lettre de la direction qui explique les changements contextuels, le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en traduction. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en traduction. »

12/14-15



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 29 septembre 2014

Monsieur André Samson, président
Comité des programmes
Université de Moncton



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

30 SEP. 2014

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Proposition de création d'une mineure au département de traduction et des langues

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents pertinents concernant la création d'un programme de mineure en traduction au Département de traduction et des langues. Les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales ont estimé que la création d'une telle mineure serait très pertinente dans le cadre de la reconfiguration des programmes et, tout particulièrement, dans le contexte où le baccalauréat multidisciplinaire de la Faculté repose désormais sur une structure comportant trois mineures. Le Conseil de la faculté a voté une proposition recommandant la création de cette mineure.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Jean-François Thibault

c.c. Denise Merkle, directrice du Département de traduction et des langues
p.j.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Département de traduction et des langues

Le 20 août 2014

Monsieur Jean-François Thibault
Vice-doyen
Faculté des arts et sciences sociales

OBJET : MINEURE EN TRADUCTION

Monsieur le Vice-doyen,

L'Assemblée du Département de traduction et des langues a adopté une proposition de création d'une mineure en traduction.

Vous trouverez en annexe l'énoncé de programme de mineure (CPR-1A), la proposition d'un nouveau programme (CPR-3), les informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire - Nouveau régime pédagogique (CPR-10) et la feuille de route pour la mineure (CPR-11b). Je vous prie de bien vouloir soumettre cette demande de création d'un nouveau programme de mineure à la prochaine réunion du Conseil de faculté.

Veuillez agréer, monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Denise Merkle, Ph. D.
Directrice et professeure titulaire
Département de traduction et des langues

p.j. CPR-1A, CPR-3, CPR-10, CPR-11b

1. Identification du programme

1. **Établissement** : Université de Moncton, campus de Moncton
2. **Faculté** : Arts et sciences sociales
3. **Unités(s) responsable(s) du programme** : Traduction et langues
4. **Titre du programme** : Mineure en traduction
5. **Date prévue d'entrée en vigueur** : 1 juillet 2015

2. Description du programme

1. Objectifs et débouchés du programme

Les principaux objectifs du programme de mineure en traduction sont de permettre l'acquisition de connaissances de base en traduction et d'initier l'étudiante et l'étudiant aux méthodes de recherche propres au domaine (dictionnaire, terminologique, documentaire, etc.). Le programme comporte 24 crédits (18 crédits obligatoires et 6 crédits de cours à option) de cours TRAD et pourrait être offert dans le cadre des programmes avec majeure/mineure de divers départements de l'Université de Moncton comme par exemple le programme d'information-communication ou bien dans le cadre du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire qui requiert que les étudiantes et étudiants déclarent trois mineures.

Le programme vise à initier les étudiantes et les étudiants à la traduction et à leur faire acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la prestation des services de soutien à la traduction. Cette formation exige que l'étudiante ou l'étudiant ait acquis les connaissances linguistiques qui lui permettent de suivre avec profit les cours de sigle TRAD. Les étudiantes et les étudiants sont ainsi initiés à la traduction générale, aux outils d'aide à la traduction et à la terminologie. Le programme est conçu principalement à l'intention de francophones et ne vise pas à conférer aux titulaires de la mineure des compétences en traduction professionnelle. Il pourra également intéresser les étudiantes et étudiants inscrits à un programme de majeure dans un domaine connexe (p. ex. information-communication, anglais, études françaises).

Au terme de ses études, la diplômée ou le diplômé pourra :

- accomplir le travail d'aide-traductrice ou d'aide-traducteur (tâches d'appui à la traduction), conformément aux normes d'éthique professionnelle en vigueur dans le domaine langagier;
- contribuer à la qualité des textes écrits en français, grâce à une utilisation optimale de la terminologie et des outils appropriés;
- effectuer des recherches documentaires et terminologiques à l'aide des outils appropriés et communiquer clairement les résultats de ses recherches.

Le programme permettant l'acquisition de connaissances de base en traduction ainsi que la capacité d'accomplir des tâches élémentaires de traduction, la diplômée ou le diplômé, après ses études, sera en mesure d'occuper des postes dans les domaines de la rédaction, des relations publiques ou des communications, où le bilinguisme écrit est exigé. Comme les cours du programme de mineure en traduction sont les mêmes que ceux du programme de baccalauréat en traduction, la finissante ou le finissant qui souhaite travailler comme traductrice ou traducteur pourra ensuite s'inscrire au programme de traduction accéléré.

2. Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants et leurs pertinences

Articulées à la formation dans la discipline principale, les compétences acquises dans le cadre du programme de mineure en traduction sont très pertinentes.

L'étudiante ou l'étudiant sera à même d'identifier les multiples facettes que recouvrent les enjeux et les défis de la traduction au XXI^e siècle. Par ailleurs, une mineure en traduction est une excellente formation complémentaire pour des carrières ou des études supérieures dans des domaines connexes à la traduction (p. ex. la rédaction, le journalisme, les relations publiques, les communications). Au terme de sa formation en traduction, la diplômée ou le diplômé de la mineure aura acquis des connaissances de base permettant d'accomplir des tâches reliées à la rédaction bilingue, aux communications et à la recherche documentaire et terminologique.

3. Stratégies pédagogiques et méthode de prestation du programme (voir *Principe 5 – Conditions d'apprentissage* du document : Principes et qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

La formation offerte dans le cadre du programme de mineure en traduction s'appuie principalement sur :

- les enseignements magistraux, pour acquérir des connaissances fondamentales;
- les séminaires, pour engager une réflexion plus soutenue encourageant l'acquisition de connaissances approfondies;
- les enseignements pratiques, pour s'approprier les procédés et stratégies de traduction et les appliquer à des objets spécifiques.

Cependant, les approches pédagogiques reposant sur la participation des étudiantes et des étudiants sont toujours mises de l'avant. L'enseignement dans le cadre du programme de mineure en traduction repose sur les stratégies pédagogiques visant à développer les compétences et les savoir-faire appropriés, et celles mettant l'accent sur le désir de continuer à apprendre. Chacune de ces stratégies est combinée à des modalités d'évaluation des connaissances acquises, dont les épreuves en temps limité, les fiches de lectures, les brefs travaux de synthèse, les exercices pratiques, les dissertations, les travaux de recherche semestriels, les exposés oraux et les examens maison.

4. Structure du programme (voir *Principe I – Un contenu adéquat* du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

i. La formation fondamentale

1. Limites de la formation fondamentale

Le programme vise à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle de langagière ou de langagier non spécialiste en traduction, sachant que ces défis sont liés à l'environnement interne (place des technologies dans l'entreprise, par exemple) et à

l'environnement externe (attentes des clients, par exemple). Un objectif important de la formation fondamentale est de préparer les étudiantes et les étudiants à mieux comprendre le rôle, la fonction et l'utilité de la traduction dans l'atteinte des objectifs du bilinguisme officiel.

Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : la première comprend 18 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner la discipline de la traduction. Ainsi, on retrouve les cours suivants : TRAD2410 (Stylistique comparée I), TRAD2420 (Interférences linguistiques), TRAD2510 (Traduction générale I), TRAD2520 (Traduction générale II), TRAD3120 (Documentation et terminologie) et TRAD3130 (Technologies et traduction). La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou à l'étudiant de choisir un cours à option entre TRAD1710 (Éléments de la traduction) ou TRAD2130 (Initiation à la traduction), et un cours à option parmi cinq (5) cours pour parfaire ses connaissances de la discipline de la traduction : TRAD3620 (Thème anglais), TRAD3745 (Atelier de réd./trad. I), TRAD3780 (Traduction et interculturalité), TRAD4210 (Histoire et théories de la traduction), TRAD4720 (Terminologie et lexicographie).

2. Apport des disciplines connexes : s/o
3. Listes des cours exigés : sigles, titre, statut des cours (obligatoire ou à option)

MINEURE EN TRADUCTION

Cours obligatoires de la mineure en traduction

TRAD2410 Stylistique comparée I	3 cr.
TRAD2420 Interférences linguistiques	3 cr.
TRAD2510 Traduction générale I	3 cr.
TRAD2520 Traduction générale II	3 cr.

TRAD3120 Documentation et terminologie	3 cr.
TRAD3130 Technologies et traduction	3 cr.
	18 CR.

Cours à option :

TRAD1710 Éléments de la traduction <i>ou</i>	
TRAD2130 Initiation à la traduction	3 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours à option suivants :	3 cr.
TRAD3620 Thème anglais	
TRAD3745 Atelier de rédaction/traduction I	
TRAD3780 Traduction et interculturalité	
TRAD4210 Histoire et théories de la trad.	
TRAD4720 Terminologie et lexicographie	
	6 cr.
	24 CR.

ii. *Dérogation s/o*

5. **Exigences d'admission** : s/o
6. **Autres exigences** : s/o
7. **Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé** : s/o

3. Répercussion sur les ressources (y compris les Annexes A & B) (voir *Principe 4 – L'expertise et la diversité du corps professoral et Principe 6 – Un environnement d'apprentissage adéquat du document : Principe de qualité des programmes d'études de l'Université de Moncton*)

1. **Ressources humaines et physiques** : Du fait que le Département de traduction et des langues ne fait que réemballer dans ce nouveau programme des cours déjà offerts, l'impact sera ainsi négligeable.
2. **Ressources financières (projections sur 5 ans des revenus et dépenses)** : s/o

4. Relation avec les autres programmes et établissements

1. Programmes existants

L'Université de Moncton offre un programme de mineures (Baccalauréat ès arts multidisciplinaire) qui voit un intérêt pour le programme de mineure en traduction. Les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire pourront choisir la mineure en traduction parmi leurs trois mineures déclarées. Si l'ancien programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire était composé de concentrations, dans le cadre du programme reconfiguré, il s'agit de mineures. Afin de permettre aux étudiants s'intéressant à la traduction dans le cadre du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire de faire reconnaître cette discipline, il faut que le Département de traduction et des langues crée la mineure en traduction. Le programme d'information-communication voit également un intérêt pour le programme de mineure en traduction comme complément de la majeure en information-communication.

La mineure en traduction comporte 24 crédits (18 crédits obligatoires et 6 crédits à option) de cours TRAD et pourrait être offert dans le cadre des programmes avec majeure/mineure de divers départements de l'Université de Moncton comme, par exemple, le programme d'information-communication ou un des programmes offerts par le Département d'études françaises, ou bien dans le cadre du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire qui requiert que les étudiantes et étudiants déclarent trois mineures.

2. Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs

L'Université de Moncton est la seule université à l'est de la ville de Québec qui offre des programmes de traduction. Des étudiantes et étudiants peuvent opter pour la mineure en traduction, qui est un programme complémentaire offert uniquement comme deuxième discipline à l'Université d'Ottawa ou à l'Université Concordia. Par contre, l'Université de Saint-Boniface, l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, à titre d'exemples, offrent un ou deux certificats (30 cr.) de traduction au premier cycle.

3. Collaboration avec d'autres établissements, s'il y a lieu : s/o

4. Preuve de consultation auprès d'autres établissements : s/o

5. Besoins du programme

1. Besoins sociaux

La mineure en traduction vise 1) à préparer les étudiantes et les étudiants à mieux comprendre le rôle, la fonction et l'utilité de la traduction dans l'atteinte des objectifs du bilinguisme officiel et 2) à leur offrir une formation complémentaire pour des carrières ou des études supérieures dans des domaines connexes à la traduction (p. ex. la rédaction, le journalisme, les relations publiques, les communications).

2. Consultation auprès des employeurs et autres

En réponse à la demande des employeurs des secteurs public et privé, quelques collègues, dont le CCNB, ont créé un programme de services paralangagiers afin de répondre aux besoins professionnels du paralangagier, qui doit être en mesure d'assurer un soutien à la traduction. À la différence du programme de services paralangagiers qui visent essentiellement à soutenir la traduction, la diplômée ou le diplômé de la mineure en traduction pourra :

- accomplir le travail d'aide-traductrice ou d'aide-traducteur (tâches d'appui à la traduction), conformément aux normes d'éthique professionnelle en vigueur dans le domaine langagier;
- contribuer à la qualité des textes écrits en français (domaine des communications), grâce à une utilisation optimale de la terminologie et des outils appropriés;
- effectuer des recherches documentaires et terminologiques à l'aide des outils appropriés, et communiquer clairement les résultats de ses recherches (domaine de la rédaction spécialisée).

La mineure en traduction est un programme complémentaire offert uniquement comme deuxième, voire comme troisième, discipline avec une majeure (information-communication) ou avec deux mineures (Baccalauréat ès arts multidisciplinaire).

3. Priorité accordée au programme s/o

4. Demande étudiante (voir Principe 5 – Conditions d'apprentissage du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

5. Clientèle prévue

Les principaux objectifs du programme de mineure en traduction sont de permettre l'acquisition de connaissances de base en traduction et d'initier l'étudiante et l'étudiant aux méthodes de recherche propres au domaine (dictionnaire, terminologique, documentaire, etc.). Le programme pourrait être offert dans le cadre des programmes avec majeure/mineure de divers départements de l'Université de Moncton comme, par exemple, le programme d'information-communication. De plus, les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire pourront choisir la mineure en traduction parmi les trois mineures déclarées.

6. Renseignements supplémentaires pour les programmes en science de la santé : s/o

6. Processus d'élaboration du programme

(voir *Principe 3 – Ouverture et leadership* du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

1. Processus interne

Tous les cours existent déjà. Il s'agit de réemballer l'offre des cours.

2. Examens externes, s'il y a lieu : s/o

3. Exigences liées à l'agrément, s'il y a lieu : s/o

7. Processus d'amélioration continue prévu (voir *Principe 2 – L'amélioration continue* et *Principe 3 – Ouverture et leadership* du document : Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton)

Les professeures et professeurs de traduction se tiennent à jour au niveau de l'avancement de leur discipline et modifient leurs cours en conséquence.

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)

ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)

1. Identification du programme

- 1.1 **Faculté** : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 **Unité(s) responsable(s) du programme** : Département de traduction et des langues
- 1.3 **Titre du programme** : Mineure en traduction
- 1.4 **Date d'entrée en vigueur** : 1^{er} juillet 2015

2. Description générale du programme

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut la description des objectifs du programme, la description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs et les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1 Description des objectifs du programme (p. ex., « Ce programme vise à », etc.). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

L'Université de Moncton offre un programme de mineures (Baccalauréat ès arts multidisciplinaire) qui voit un intérêt pour le programme de mineure en traduction. Les étudiantes et étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire pourront choisir la mineure en traduction parmi leurs trois mineures déclarées. Si l'ancien programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire était composé de concentrations, dans le cadre du programme reconfiguré, il s'agit de mineures. Afin de permettre aux étudiants s'intéressant à la traduction dans le cadre du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire de faire reconnaître cette discipline, il faut que le Département de traduction et des langues crée la mineure en traduction. Le programme d'information-communication voit également un intérêt pour le programme de mineure en traduction comme complément de la majeure en information-communication.

Les principaux objectifs du programme de mineure en traduction sont de permettre l'acquisition de connaissances de base en traduction et d'initier l'étudiante et l'étudiant aux méthodes de recherche propres au domaine (dictionnaire, terminologique, documentaire, etc.). Le programme comporte 24 crédits (18 crédits obligatoires et 6 crédits à option) et pourrait être offert dans le cadre des programmes avec majeure/mineure de divers départements de l'Université de Moncton comme le département d'information-communication ou le département d'études françaises, à titre d'exemples, ou bien dans le cadre du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire qui requiert que les étudiantes et étudiants déclarent trois mineures.

Le programme vise à initier les étudiantes et les étudiants à la traduction et à leur faire acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la prestation des services de soutien à la traduction. Cette formation exige que l'étudiante ou l'étudiant ait acquis les connaissances linguistiques qui lui permettent de suivre avec profit les cours de sigle TRAD. Les étudiantes et les étudiants sont ainsi initiés à la traduction générale, aux outils d'aide à la traduction et à la terminologie. Le programme est conçu principalement à l'intention de francophones et ne vise pas à conférer aux titulaires de la mineure des compétences en traduction professionnelle. Il pourra également intéresser les étudiantes et étudiants inscrits à un programme de majeure dans un domaine connexe (p. ex. information-communication, anglais, études françaises).

Au terme de ses études, la diplômée ou le diplômé pourra :

- 1. accomplir le travail d'aide-traductrice ou d'aide-traducteur (tâches d'appui à la traduction), conformément aux normes d'éthique professionnelle en vigueur dans le domaine langagier;
- 2. contribuer à la qualité des textes écrits en français, grâce à une utilisation optimale de la terminologie et des outils appropriés;

3. effectuer des recherches documentaires et terminologiques à l'aide des outils appropriés et communiquer clairement les résultats de ses recherches.

Le programme permettant l'acquisition de connaissances de base en traduction ainsi que la capacité d'accomplir des tâches élémentaires de traduction, la diplômée ou le diplômé, après ses études, sera en mesure d'occuper des postes dans les domaines de la rédaction, des relations publiques ou des communications, où le bilinguisme écrit est exigé. Comme les cours du programme de mineure en traduction sont les mêmes que ceux du programme de baccalauréat en traduction, la finissante ou le finissant qui souhaite travailler comme traductrice ou traducteur pourra ensuite s'inscrire au programme de traduction accéléré.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

La formation offerte dans le cadre du programme de mineure en traduction s'appuie principalement sur :

1. les enseignements magistraux, pour acquérir des connaissances fondamentales;
2. les séminaires, pour engager une réflexion plus soutenue encourageant l'acquisition de connaissances approfondies;
3. les enseignements pratiques, pour s'approprier les procédés et stratégies de traduction et les appliquer à des objets spécifiques.

Cependant, les approches pédagogiques reposant sur la participation des étudiantes et des étudiants sont toujours mises de l'avant. L'enseignement dans le cadre du programme de mineure en traduction repose sur les stratégies pédagogiques visant à développer les compétences et les savoir-faire appropriés, et celles mettant l'accent sur le désir de continuer à apprendre. Chacune de ces stratégies est combinée à des modalités d'évaluation des connaissances acquises, dont les épreuves en temps limité, les fiches de lectures, les brefs travaux de synthèse, les exercices pratiques, les dissertations, les travaux de recherche semestriels, les exposés oraux et les examens maison.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex., « À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de », etc.).

Articulées à la formation dans la discipline principale, les compétences acquises dans le cadre du programme de mineure en traduction sont très pertinentes. L'étudiante ou l'étudiant sera à même d'identifier les multiples facettes que recouvrent les enjeux et les défis de la traduction au XXI^e siècle. Par ailleurs, une mineure en traduction est une excellente formation complémentaire pour des carrières ou des études supérieures dans des domaines connexes à la traduction (p. ex. la rédaction, le journalisme, les relations publiques, les communications). Au terme de sa formation en traduction, la diplômée ou le diplômé de la mineure aura acquis des connaissances de base permettant d'accomplir des tâches reliées à la rédaction bilingue, aux communications et à la recherche documentaire et terminologique.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes, et les cours exigés.

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Le programme vise à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle de langagière ou de langagier

non spécialiste en traduction, sachant que ces défis sont liés à l'environnement interne (place des technologies dans l'entreprise, par exemple) et à l'environnement externe (attentes des clients, par exemple). Un objectif important de la formation fondamentale est de préparer les étudiantes et les étudiants à mieux comprendre le rôle, la fonction et l'utilité de la traduction dans l'atteinte des objectifs du bilinguisme officiel.

3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : la première comprend 18 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner la discipline de la traduction. Ainsi, on retrouve les cours suivants : TRAD2410 (Stylistique comparée I), TRAD2420 (Interférences linguistiques), TRAD2510 (Traduction générale I), TRAD2520 (Traduction générale II), TRAD3120 (Documentation et terminologie) et TRAD3130 (Technologies et traduction). La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou l'étudiant de choisir un cours à option entre TRAD1710 (Éléments de la traduction) ou TRAD2130 (Initiation à la traduction), et un cours à option parmi cinq (5) cours pour parfaire ses connaissances de la discipline de la traduction : TRAD3620 (Thème anglais), TRAD3745 (Atelier de réd./trad. I), TRAD3780 (Traduction et interculturalité), TRAD4210 (Histoire et théories de la traduction), TRAD4720 (Terminologie et lexicographie).

MINEURE EN TRADUCTION

Cours obligatoires de la mineure en traduction

TRAD2410 Stylistique comparée I	3 cr.
TRAD2420 Interférences linguistiques	3 cr.
TRAD2510 Traduction générale I	3 cr.
TRAD2520 Traduction générale II	3 cr.
TRAD3120 Documentation et terminologie	3 cr.
TRAD3130 Technologies et traduction	3 cr.
	18 CR.

Cours à option :

Choisir 3 crédits entre TRAD1710 Éléments de la traduction <i>ou</i> TRAD2130 Initiation à la traduction	3 cr.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	3 cr.
TRAD3620 Thème anglais	
TRAD3745 Atelier de rédaction/traduction I	
TRAD3780 Traduction et interculturalité	
TRAD4210 Histoire et théories de la trad.	
TRAD4720 Terminologie et lexicographie	
	6 cr.
	24 CR.

4. Dérogation

Toute demande de dérogation aux normes quantitatives et/ou qualitatives doit être circonstanciée et justifiée dans cette partie.

ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	3	5	8	10	10
Nouvelles admissions	3	2	3	2	3
Nombre de diplômées et diplômés prévus				3	2

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget	0	0	0	0	0
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité	0	0	0	0	0
Subventions de la CESP	0	0	0	0	0
Autres (<i>À préciser</i>)	0	0	0	0	0
Revenus totaux	0	0	0	0	0

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP ¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaire										
Corps Professoral	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistance à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres coûts										
Matériel et services	0		0		0		0		0	
Équipement	0		0		0		0		0	
Bibliothèque	0		0		0		0		0	
Ressources en informatique	0		0		0		0		0	
Autres (<i>À préciser</i>)	0		0		0		0		0	
Coûts totaux	0		0		0		0		0	
Solde annuel	0		0		0		0		0	
Solde cumulatif	0		0		0		0		0	

¹ Équivalents temps plein

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	Traduction et langues
Faculté :	Faculté des arts et des sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Régulier

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	36	39	23	29	28	35	46	49	59	47
Inscriptions temps partiel	0	1	2	0	0	0	1	1	1	2
Nouvelles admissions	12	7	5	13	6	10	22	18	8	9
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis	4	3	6	7	6	4	8	7	11	18

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Nom du programme : Coop

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	8	9	9	10	10	10	11	12	7	5
Inscriptions temps partiel										
Nouvelles admissions										
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis	3	2	3	2	3	4	2	0	2	2

Nom du programme : Accélééré

	Année 2005-6	Année 2006-7	Année 2007-8	Année 2008-9	Année 2009-10	Année 2010-1	Année 2011-2	Année 2012-3	Année 2013-4	Année 2014-5
Inscriptions temps plein	5	7	6	5	8	22	24	12	8	6
Inscriptions temps partiel	5	2	1	0	1	1	5	5	2	2
Nouvelles admissions	0	2	3	1	2	14	7	3	4	2
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis	3	3	3	2	5	6	13	12	3	4

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Arsenault, Julie	régulière	adjointe	2012	traduction
Beinchet, A. remplace L. Dubois	contractuelle			traduction
LeBlanc, Matthieu	régulier	agrégé	1996	traduction
Mallet, Michel	contrat de 12 mois	adjoint		allemand
Merkle, Denise	régulière	titulaire	1997	traduction
Potvin, Cynthia	contrat de 3 ans	adjointe		espagnol
CHARGÉS DE COURS				
Blanchard, France	chargée de cours			traduction
Caron, Denis	chargé de cours			traduction
Cleaver, Alicia	Chargée de cours			traduction
Farina, Maritza	chargée de cours			espagnol
LeBlanc, Amélie	chargée de cours			traduction
Malaborza, Sonya	chargée de cours			traduction
Otis, Alain	chargé de cours			traduction

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Hachey, Carole	Secrétaire à mi-temps (partagée avec Secteur langue)	2006

(Le tableau peut être allongé au besoin)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants ² (5 dernières années)				
				2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5	2010-1	2011-2	2012-3	2013-4	2014-5
TRAD1710	Éléments de la traduction	3	Chaque année	26	28	23	12	17	78	84	69	36	51
TRAD2130	Initiation à la traduction ³	3	Chaque année	-	-	-	-	11	-	-	-	-	33
TRAD2410	Stylistique comparée I	3	Chaque année	27	27	30	22	9	81	81	90	66	27
TRAD2420	Interférences linguistiques ⁴	3	Chaque année	78	77	49	72	20 ⁵	234	231	147	216	60
TRAD2510	Traduction générale I	3	Chaque année	29	32	28	29	10	87	96	84	87	30
TRAD2520	Traduction générale II	3	Chaque année	28	28	27	22	7	84	84	81	66	21
TRAD2535	Rédaction et traduction	3	Chaque année	29	27	26	23	10	87	81	78	69	30
TRAD3000	Stage I ⁶	0	Chaque année	5	5	2	4						
TRAD3120	Documentation et terminologie	3	Chaque année	25	21	22	20	25	75	63	66	60	75
TRAD3130	Technologies et traduction ⁷	3	Chaque année	30	19	21	21	20	90	57	63	63	60
TRAD3410	Stylistique comparée II	3	Chaque année	18	25	25	26	26	54	75	75	78	78
TRAD3525	Traduction administrative	3	Chaque année	16	26	25	24	20	48	78	75	72	60
TRAD3560	Traduction économique	3	Chaque année	16	24	25	24	24	48	72	75	72	72
TRAD3620	Thème anglais	3	Chaque année	21	23	20	23	18	63	69	60	69	54
TRAD3730	Traduction littéraire	3	Alternance	24	-	27	-	23	72	-	81	-	69
TRAD3740	Traduction et actualité ⁸	3	Alternance	-	26	-	35	-	-	78	-	105	-

² Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

³ Nouveau cours, programmes reconfigurés (régulier, coop et accéléré).

⁴ Anciennement, Anglicismes et canadianismes.

⁵ Les inscriptions ne tiennent pas compte de celles du P/E2015.

⁶ Tous les stages sont P/E.

⁷ Anciennement, Informatique et traduction.

⁸ Cours aboli (programme reconfiguré).

TRAD3745	Atelier de réd./trad. I ⁹	3	Alternance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35	-	-	-	-	105
TRAD3780	Traduction et interculturelité ¹⁰	3	Alternance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	-	-	-	-	78
TRAD4000	Stage II	0	Chaque année	0	4	5	1	20	22	42	69	60	66	60	66	60	66	57	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4210	Hist. et théories de la trad.	3	Chaque année	14	23	20	22	20	22	42	69	60	66	60	66	60	66	57	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4500	Stage III	0	Chaque année	2	-	2	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4525	Traduction technique	3	Chaque année	13	29	18	22	19	39	87	54	66	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4570	Traduction juridique ¹¹	3	Chaque année	12	26	18	18	-	36	78	54	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4580	Traduction commerciale	3	Chaque année	15	21	20	22	19	45	63	60	66	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4590	Pratique de la révision ¹²	3	Chaque année	15	24	20	20	21	45	72	60	60	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4720	Terminologie et lexicographie	3	alternance	-	-	-	10	-	-	-	-	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4730	Stage en partenariat	3	En suspens	5	6	8	-	15	18	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4750	Stage	3	Au besoin	9	21	3	4	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4755	Atelier de réd./trad. II ¹³	3	alternance	-	-	-	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60
TRAD4765	Atelier de réd./trad. III ¹⁴	3	alternance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4770	Traduction juridique II ¹⁵	3	alternance	-	11	-	8	-	-	33	-	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4710	Séminaire de traduction ¹⁶	3	alternance	7	-	6	15	-	21	-	18	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAD4725	Thème anglais II ¹⁷	3	alternance	23	-	15	-	-	69	-	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

⁹ Nouveau cours, programmes reconfigurés (régulier, coop et accéléré).

¹⁰ Nouveau cours à option, programmes reconfigurés (régulier, coop et accéléré)

¹¹ Demande de suppression de ce cours à cause de ressources professorales insuffisantes a été acheminée au Comité des programmes le 19 janvier 2015.

¹² Anciennement, TRAD4610 Traduction spécialisée.

¹³ Remplace ponctuellement le cours de traduction juridique en H2015 du fait qu'il était impossible de trouver un.e professeur.e spécialisé.e en traduction juridique.

¹⁴ Nouveau cours à option, programmes reconfigurés (régulier, coop et accéléré)

¹⁵ Cours aboli (reconfiguration des programmes de traduction).

¹⁶ Cours aboli (reconfiguration des programmes de traduction).

¹⁷ Cours aboli (reconfiguration des programmes de traduction).

(Allonger le tableau au besoin)

*Nouveau cours proposé dans le cadre de la mineure en langues étrangères.

Le 29 janvier 2015

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
Université de Moncton

Madame Castonguay,

Malgré les protestations du Département de traduction et des langues, le Sénat académique a voté en faveur de l'abolition de la mineure en traduction. Or, dans son rapport, l'évaluatrice externe des programmes de traduction, Mme Zélie Guével, n'avait pas recommandé l'abolition de la mineure en 2007, plutôt elle avait recommandé « un remaniement du contenu » afin d'en faire une mineure « plus attrayante » :

Recommandation 5. Je recommande un remaniement du contenu de la mineure en traduction de sorte qu'elle permette plus de flexibilité dans les choix et devienne de ce fait plus attrayante, sans qu'il y ait d'incidence sur les coûts. La présente recommandation devra être réévaluée à la lumière des nouvelles exigences de la reconfiguration des programmes (sur laquelle je n'avais pas le mandat de me prononcer et qui, selon les dernières indications reçues va dans le sens d'une révision en profondeur de la mineure). (Guével, 2007, p. 18)

L'ancienne mineure comptait 33 crédits et plusieurs cours de 4^e année. Le programme était considéré comme un programme exigeant par les étudiantes et étudiants (*Ibid.*).

La nouvelle mineure qui a obtenu une recommandation favorable conditionnelle de la part du Comité des programmes en date du 3 décembre 2014 (point 20, p. 13) a été conçue à la lumière des nouvelles exigences de la reconfiguration des programmes : la mineure doit compter 24 crédits, dont 9 des niveaux 3000 et 4000.

La nouvelle mineure inclut les cours suivants ; TRAD2410 (Stylistique comparée I), TRAD2420 (Interférences linguistiques), TRAD2510 (Traduction générale I), TRAD2520 (Traduction générale II), TRAD3120 (Documentation et terminologie) et TRAD3130 (Technologies et traduction); le choix entre TRAD1710 (Éléments de la traduction) ou TRAD2130 (Initiation à la traduction), et un cours à option parmi cinq (5) cours, à savoir TRAD3620 (Thème anglais), TRAD3745 (Atelier de réd./trad. I), TRAD3780 (Traduction et interculturalité), TRAD4210 (Histoire et théories de la traduction), TRAD4720 (Terminologie et lexicographie).

En bref, la nouvelle mineure exige deux cours de niveau 3000 (Documentation et terminologie et Technologie et traduction) et offre aux étudiantes et étudiants le choix d'un cours à option parmi cinq cours de niveaux 3000 et 4000. Le Département de traduction et des langues est d'avis que le programme proposé est plus attrayant et moins exigeant que l'ancien programme.

Si la nouvelle mineure compte moins de crédits (24 versus 33) et moins de cours des niveaux 3000 et 4000 que la mineure abolie, sa fonction demeure tout de même la même : permettre l'ouverture des cours de traduction aux étudiants inscrits dans une autre discipline, par exemple, information-communication, anglais, études françaises, Baccalauréat ès arts multidisciplinaire.

Par ailleurs, la création de cette nouvelle mineure devient d'autant plus importante et pertinente du fait que la concentration en traduction n'existe plus depuis la reconfiguration du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire.

J'espère que vous trouverez ces explications suffisantes et que le contexte de la création de la mineure est maintenant clair. Toutefois, en cas de questions additionnelles, je vous invite à communiquer avec moi.

Veillez agréer, Madame Castonguay, l'expression de mes sentiments distingués.

G.D. Merkle

Denise Merkle
Département de traduction et des langues

c.c. Jean-François Thibault